REPUBLIQUE DU CAMEROUN
****
Paix – Travail – Patrie
****
REGION DE L'ADAMAOUA
****
DEPARTEMENT DU VINA
****
COMMUNE DE NGAOUNDERE 1er

REPUBLIC OF CAMEROON
****
Peace – Work – Fatherland
****
ADAMAWA REGION
****
VINA DIVISION
****
NGAOUNDERE 1er COUNCIL

RAPPORT D'ETUDE

CITIZEN REPORT CARD
Evaluation des services rendus par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux

Photo 1:Collecte de données

Photo 2:Hotel de ville de Ngaoundere 1er

Réalisé par : LE SERVICE D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT RURAL (SADER)

Avec l'appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)

Juin 2022

SOMMAIRE

SOMMAIRE 1
PRÉFACE 2
RESUMÉ EXÉCUTIF 4
LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS 7
LISTE DES TABLEAUX 8
LISTE DES FIGURES 10
LISTE DES PHOTOS 11
INTRODUCTION GÉNÉRALE 12
CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE 15
(i) Taille et répartition de l'échantillon 15
(ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages 16
(iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage 16
CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE I 21
II.1 Présentation de la Commune 21
II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation 23
II.3 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles 24
CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES 28
III.1 Description de la population enquêtée 28
III.2 Approvisionnement en eau potable 30
III.3 Services de santé 43
III.4 Services de l'éducation 48
III.5 Fourniture des services communaux 56
CHAPITRE IV : PLAN D'ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE 61
IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements 61
IV.1.1. Composition du comité de suivi – évaluation participatif 61
IV.1.2. Attribution du comité de suivi – évaluation participatif 62
IV.1.3. Composition du comité de suivi – évaluation participatif 63
IV.2. Plan d'action du contrôle citoyen de l'action publique 64
CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS 66
REFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES 69
ANNEXES 70
Annexe 1 : Composition de la coordination technique nationale du ScoreCard 70
Annexe 2 : Composition de la coordination technique régionale du ScoreCard 71
Annexe 3 : Composition de l'équipe de l'OSC impliquée dans le ScoreCard 71
Annexe 4 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport communal ScoreCard 72
Annexe 5 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard 73
Annexe 6 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements 90

PRÉFACE

La Commune de Ngaoundéré 1er, depuis sa création le 23 avril 2007 par décret N° 2007/115 du 23 avril 2007 portant création de nouveaux Arrondissements, s'est focalisée sur les enjeux de développement qui, je précise, sont importants dans l'implémentation des politiques publiques. Dans ce contexte, l'accès à l'eau, à la santé et à l'éducation qui sont des objectifs qui se retrouvent en bonne place dans les OMD puis dans les ODD actuellement, demeurent toujours des préoccupations majeures.

La réforme sur la décentralisation élargie de ce fait sa marge de manœuvre à travers une bonne canalisation des fonds publics aux fins d'étoffer le tissu des infrastructures sociales. Les différents élus qui se sont succédé à la tête de cette institution ont œuvré pour un rapprochement des populations vers des infrastructures hydrauliques, sanitaires et éducationnelles tout en respectant les normes sectorielles. La priorité a toujours été d'orienter les financements publics vers la réalisation des projets retenus dans les PCD, identifiés de manière participative. En outre, le Contrôle Citoyen de l'Action Public (CCAP) renforce constamment les performances des collectivités locales à travers un engament civique et une participation active des citoyens afin d'instaurer une culture de transparence.

C'est dans cette optique, que la Commune avec l'accompagnement du Programme National de Développement Participative (PNDP) et l'Institut National de la Statistique (INS) a initié le projet SCORECARD consistant en une opération d'évaluation de la satisfaction de l'offre des biens et services public dans l'espace communal, notamment dans les secteurs de l'hydraulique et de l'éducation ainsi que sur la fourniture des services par la Commune.

La publication des résultats de l'Enquête SCORECARD réalisée en juin 2022, constitue un moment particulier pour le Gouvernement et à juste titre, la Commune de Ngaoundéré 1er ainsi que les partenaires au développement, les acteurs du secteur privé et confessionnel de la santé, de l'éducation et enfin, les populations. C'est également l'interface privilégiée pour l'ensemble des parties prenantes, d'évaluer les progrès accomplis au niveau de la Commune ces dernières années grâce à la mise en œuvre de la politique publique de développement à travers la décentralisation, sous l'impulsion du Gouvernement avec l'appui des partenaires nationaux et internationaux.

Les domaines évalués, grâce aux résultats de cette enquête, sont divers et variés. Ils concernent, entre autres, l'hydraulique ; l'éducation ; l'eau et assainissement, la santé ainsi que les services communaux.

Il convient de relever que depuis des décennies, le Gouvernement n'a cessé d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies assorties des politiques publiques visant à assurer le bien-être des populations. Cette volonté politique est clairement affirmée dans la Vision de développement du Cameroun à l'horizon 2035 définie par le Chef de l'Etat, Son Excellence Paul BIYA, et transparaît à travers les nombreuses réalisations entreprises particulièrement depuis 2010, année de début de l'implémentation du Document

de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE 2010-2019).

Ainsi l'exécutif communal tient à remercier le PNDP et l'INS qui l'ont accompagné dans la réalisation de ce projet et espère que ce processus va contribuer à combler ses attentes. Il remercie également les populations pour l'accueil chaleureux réservé aux enquêteurs au sein des ménages et d'avoir pris part activement dans ce processus.

Je vous remercie

LE MAIRE

RESUMÉ EXÉCUTIF

Le Programme National de Développement Participatif (PNDP) est un outil mis en place depuis 2004, par le Gouvernement camerounais avec l'aide de ses partenaires techniques et financiers pour améliorer les conditions de vie des populations en milieu rural et impulser le processus de décentralisation.

Ce positionnement du Programme induit une forte implication des populations à la base dans l'exécution de toutes ses activités. La matérialisation de cette prise en compte des citoyens de la Commune justifie l'émergence de divers mécanismes d'information, de coordination et de contrôle tant au niveau de la Commune qu'au niveau du PNDP, sur lesquels se fonde l'engagement citoyen.

Le Scorecard est une enquête de perception du niveau de satisfaction des populations sur la qualité de l'offre des services publics dans l'espace communal, notamment dans les secteurs de l'hydraulique, de la santé et de l'éducation ainsi que sur la fourniture de services par la Commune. Son objectif global est de capter auprès des populations leurs perceptions sur la satisfaction de l'offre de service public dans les secteurs ciblés, dans la perspective de la mise en place d'un mécanisme de contrôle citoyen des actions publiques réalisées sur le territoire communal de Ngaoundéré 1er

La méthodologie utilisée pour réaliser le Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans la Commune de Ngaoundéré 1er a obéi au respect des étapes suivantes : le tirage de l'échantillon, la collecte et l'exploitation des données. Après la définition de sa taille, un échantillon représentatif de la population de la Commune a été tiré par l'INS, sur la base des Zones de Dénombrement (ZD) échantillonnés lors de la réalisation de la cartographie Afin d'assurer un plein succès à l'opération de collecte des données, une campagne de sensibilisation permanente a été effectuée auprès des populations, des autorités administratives, traditionnelles et religieuses. Ces différentes échéances ont été réalisées avec l'implication des autorités administratives, traditionnelles, religieuses et les élus locaux. La collecte des données a été réalisée par le SADER qui, au cours d'un atelier supervisé par la coordination technique régionale du ScoreCard composée des représentants de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP et de l'INS, a présenté les techniques pour conduire une enquête, le remplissage du questionnaire ménage, la simulation et le test de sélection. À la fin, les meilleurs agents enquêteurs ont été retenus pour poursuivre avec la collecte des données sur le terrain. L'outil de collecte était le questionnaire ménage. Le repérage des ménages cibles s'est fait sur la base des dossiers cartographiques. Les tableaux d'analyse ont été produits par le PNDP et l'INS et transmis à l'OSC SADER pour production du rapport d'analyse. L'exploitation de ces tableaux a produit les résultats ci-dessus :

Secteur de l'approvisionnement en eau

Il ressort que dans le forage avec pompe à motricité humaine et le puits à ciel ouvert sont les principaux types de points d'eau disponibles dans la Commune de Ngaoundéré 1er. En effet 55% des ménages de la Commune ont déclaré que le principal point d'eau disponible dans le village/quartier est le forage avec pompe à motricité humaine et 29,7% le puits à ciel ouvert. En plus des comités de gestion des points d'eau à qui incombe la remise en service des points d'eau en panne, d'autres institutions ou personnes interviennent également pour réparer les pannes, à l'exemple des chefs de village/quartiers, du Maire. Les problèmes d'eau qui se posent dans les villages/quartiers sont essentiellement l'insuffisance des points d'approvisionnement en eau, la mauvaise qualité de l'eau, la mauvaise gestion du point d'eau. Plaider auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises, etc), participer aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité impactant la qualité de l'eau, et contribuer pour la construction d'un point d'eau supplémentaire sont les principales actions envisagées par les ménages enquêtés pour améliorer le service de l'approvisionnement en eau dans la Commune.

Secteur santé

Par rapport à ce secteur, 56% des membres des ménages enquêtés déclarent qu'ils se rendent de préférence à l'hôpital Régional et le reste dans les CSI et les Hôpitaux de districts. Les problèmes de l'offre des services dans ce secteur se posent au niveau de l'éloignement des formations sanitaires, du cout élevé des soins et de la mauvaise qualité des soins. Les principales actions envisagées pour l'amélioration des services de santé se déclinent en termes de plaidoyer auprès de la Commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires, plaidoyer auprès de la Commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires, plaidoyer auprès des ONG/ structure privées pour la construction des formations sanitaires, la maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière.

Secteur de l'éducation

Quant au secteur de l'éducation, le manque d'information sur le cycle de formation professionnelle révèle la faible présence de cet enseignement dans la Commune. Le problème de l'offre de service en matière de l'éducation du cycle maternel se pose au niveau de l'insuffisance de salles de classes, l'insuffisance des équipements et de l'insuffisance d'écoles. Quant aux services d'éducation rendus pour le cycle du primaire, les ménages ont remarqué l'insuffisance des salles de classe, l'éloignement des établissements, l'insuffisance d'équipements des écoles et l'insuffisance d'écoles. Pour ce qui est de l'enseignement du cycle secondaire, les ménages ont relevé également l'insuffisance des salles de classes, mais aussi le cout élevé de la scolarité, l'insuffisance des écoles.

Services fournis par la Commune

Au sujet des services rendus dans l'institution communale, l'établissement d'actes de naissance est le service le plus sollicité. 13,9% des ménages ayant demandé ce service remarquent que le temps d'attente de service est long ou très long. La raison avancée pour justifier cette lenteur est principalement la mauvaise organisation du service. Cependant, les ménages disent n'avoir pas de visibilité sur les actions communales et trouvent qu'ils sont faiblement impliqués dans ces actions. Les actions envisagées pour améliorer les services communaux vont dans le sens de la diffusion des informations communales dans la communauté, la participation aux activités communautaires, l'adhésion à des groupes d'écoute des radios communautaires.

LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

APEE	:	Association des Parents d'Élèves et d'Enseignants
CAPI	:	Computer Assistant Personal Interviewing
CMA	:	Centre Médico d'Arrondissement
COGES	:	Comité de Gestion
CSI	:	Centre de Santé Intégré
CSPRO	:	Census and Survey Processing System
CTD	:	Collectivités Territoriales Décentralisées
FOSA	:	Formations Sanitaires
INS	:	Institut National de la Statistique
MINEDUB	:	Ministère de l'Education de Base
MINÉE	:	Ministère des Mines, de l'Eau et d'Energie
MINEPAT	:	Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINESEC	:	Ministère des Enseignements Secondaires
ODD	:	Objectif de Développement Durable
OSC	:	Organisation de la Société Civile
PCD	:	Plan Communal de Développement
PM	:	Premier Ministère
PNDP	:	Programme National de Développement Participatif
UPE	:	Unité Primaire d'Échantillonnage
ZD	:	Zone de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. 1 : Bilan de la collecte des données dans la Commune de Ngaoundéré 1er 19

Tableau 2. 1 : Etat des lieux des points d'eau dans la Commune 24
Tableau 2. 2 : Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la Commune 25
Tableau 2. 3 : Etat des lieux des services de l'éducation 26
Tableau 2. 4 : Inventaire des services communaux 27

Tableau 3. 1 : Répartition (%) dans la Commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge 30
Tableau 3. 2 : Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence 31
Tableau 3. 3 : Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages 35
Tableau 3. 4 : Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé 35
Tableau 3. 5 : Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau 37
Tableau 3. 6 : Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES 37
Tableau 3. 7 : Proportion (%) des ménages dans la Commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence 40
Tableau 3. 8 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin 40
Tableau 3. 9 : Répartition dans la Commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction 41
Tableau 3. 10 : Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable 41
Tableau 3. 11 : Répartition (%) dans la Commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence 43
Tableau 3. 12 : Répartition (%) dans la Commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins 44
Tableau 3. 13 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins 44
Tableau 3. 14 ; Proportion (%) des ménages dans la Commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins 45
Tableau 3. 15 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins 46

Tableau 3. 16: Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins 46
Tableau 3. 17 : Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence 50
Tableau 3. 18 : : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement 51
Tableau 3. 19 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle 51
Tableau 3. 20 : Proportion (%) dans la Commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence 52
Tableau 3. 21 :Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence 52
Tableau 3. 22 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnées suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement 53
Tableau 3. 23 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction 54
Tableau 3. 24 : Demande de service, accueil à la Commune et temps mis pour l'obtention du service 56
Tableau 3. 25 : Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal 57
Tableau 3. 26 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal 58
Tableau 3. 27 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la Commune 59
Tableau 3. 28 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction 59
Tableau 3. 29 : Actions des ménages dans la Commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale 60

LISTE DES FIGURES

Figure 3. 1 : Répartition (%) dans la Commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe 29
Figure 3. 2 : Utilisation d'une source d'eau publique 32
Figure 3. 3 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée 34
Figure 3. 4 : Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau 36
Figure 3. 5 : Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source 39
Figure 3. 6 : Actions des ménages dans la Commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable, Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable à travers 42
Figure 3. 7 : Proportion (%) des ménages dans la Commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé 43
Figure 3. 8 : Actions des ménages dans la Commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence 47
Figure 3. 9 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence 48
Figure 3. 10 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire 49
Figure 3. 11 :Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public 49
Figure 3. 12 : Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communal dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation 55
Figure 3. 13 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence ... 55

LISTE DES PHOTOS

Photo 1:Collecte de données 1
Photo 2:Hotel de ville de Ngaoundere 1er 1

LISTE DES CARTES

Carte 1:Localisation de la Commune de Ngaoundéré 1er 20

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Selon la loi 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes, la réforme sur la décentralisation au Cameroun permet aux Communes de jouer un rôle primordial en matière de développement. Elle leur donne l'opportunité d'assumer le développement de leur essor territorial. Dans ce contexte, l'Etat central leur transfert des compétences et des ressources telles que le prévoit les textes liés à cette réforme. Le Programme National de développement Participatif (PNDP) organe de développement mis en place par l'Etat Camerounais, apporte un appui à ces institutions afin de mieux jouer leur rôle. Il fournit un appui technique et financier dans l'élaboration des PCD, dans le financement des projets tirés des PCD. Il renforce les capacités des agents communaux afin d'améliorer les performances de leurs services. Dans ce schéma, les Investissements au sein des Communes tiennent compte des priorités que ces dernières se sont fixées au sein de leur Plan de Développement. Ces investissements proviennent des BIP ; des fonds propres des Communes et des partenaires de Développement.

L'accompagnement du PNDP au profit des Communes en matière de décentralisation date de 2004. Depuis, les Communes réalisent de projets tirés des PCD grâces à des multiples sources de financement. Néanmoins, ces projets ne subissent pas en retour d'études pouvant quantifier le niveau de satisfaction des bénéficiaires. La principale question est de savoir si ces investissements apportent satisfaction aux populations cibles. Elle soulève l'idée d'un contrôle citoyen. Dorénavant, les investissements publics requièrent un regard objectif des bénéficiaires. Depuis 2012, le PNDP a mené à titre pilote le SCORECARD auprès de 10 Communes. Une première vague avait concerné 153 Communes. La dernière vague qui est en cours concerne 160 Communes. Cette enquête se rapporte à l'accès à l'eau, à la santé, à l'éducation et aux services communaux**.**

Ce rapport présente les acquis des enquêtes SCORECARD menées dans la Commune de Ngaoundéré I. La sélection de l'OSC qui a été contractualisé pour cette étude a démarré depuis 2021. Les enquêtes ont véritablement démarré sur le terrain en début juin. Cette enquête a été clôturée le 25 juin. Ce travail d'enquête a été supervisé par le PNDP et l'INS qui ont été d'un grand apport du point de vue technique et managérial.

Ce document s'articule autour de huit (08) parties :

1. Le Préface ;
2. Le Résumé exécutif ;
3. L'introduction générale ;
4. Offre publique et contrôle citoyen de l'action publique dans la Commune de Ngaoundéré I ;

5. Principaux constats relevés dans les secteurs cibles ;
6. Plan d'action pour la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique ;
7. Conclusion et principales recommandations ;
8. Annexes.

CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE

Les contours techniques de l'enquête ScoreCard ont été défini dans le cadre des travaux préparatoires réalisés avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique à travers ses représentants dans la Coordination technique nationale du ScoreCard. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la démarche qualité en matière statistique, qui permet d'apprécier la fiabilité et la qualité des données collectées par les Organisations de la Société Civile.

I.1 Champ géographique et populations cibles

Le champ géographique de l'enquête ScoreCard couvre l'ensemble des 13villages de la Commune de NGaoundéré 1er La collecte de données s'est effectuée auprès des administrations déconcentrées en charge des secteurs cibles et des ménages ordinaires. Contrairement aux administrations déconcentrées intervenant dans une Commune que l'on peut tout enquêter, il est impossible d'interroger tous les ménages ordinaires de la Commune. Pour eux, il s'agit de disposer d'un échantillon représentatif dans la Commune, ce qui passe par l'élaboration d'un plan de sondage devant assurer des estimations statistiquement fiables des indicateurs.

I.2 Plan de sondage

Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. Le plan de sondage repose sur une approche d'échantillonnage en grappes stratifiés, à plusieurs degrés, pour la sélection de l'échantillon ménages de l'enquête.

(i) Taille et répartition de l'échantillon

Le choix de la taille d'échantillon dans le cadre de l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (ex. : budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable.

L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 320 ménages dans la Commune de

Ngaoundéré 1er. Cette enquête s'appuie sur 16 grappes sélectionnées aléatoirement dans l'ensemble des grappes couvrant la Commune. Environ 20 ménages ont été sélectionnés par grappe cartographiée pour être enquêtés dans le cadre du ScoreCard. L'échantillon de 320 ménages à enquêter dans la Commune a été réparti dans chacune de ces grappes proportionnellement au nombre de grappes de la Commune contenues dans le shapefile.

(ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages

Au premier degré, les zones de dénombrement (ZD) du recensement couvrant la Commune constituent des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et sont sélectionnées à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la Commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages a été tiré selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Les listes des ménages ont été constituées à la suite d'un dénombrement systématique des ménages dans chaque zone de dénombrement sélectionnée. Ce dénombrement s'est fait par une équipe de cartographes identifiés par l'Institut National de la Statistique (INS). Après une formation accélérée, ils ont été déployés dans la Commune pour dénombrer les ménages ordinaires dans chacune de ses grappes (zones de dénombrement) échantillonnées avec l'accompagnement d'un facilitateur endogène. En moyenne, le dénombrement des ménages ordinaires dans une grappe a duré 1,5 jours étant donné la forte expérience des cartographes sélectionnés. Ce travail s'est fait à l'aide d'une application conçue par l'INS avec le logiciel CSPro, laquelle permet de suivre l'évolution de la cartographie dans une Commune et d'envisager la sélection de ses ménages à enquêter. Sur le terrain, les ménages sont numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement est effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique, intégrées dans l'application de cartographie.

(iii)Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Le plan de sondage de l'enquête ScoreCard étant à deux degrés, les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la Commune :

P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{ème}$ ZD de la Commune *h,*

P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré dans la $i^{ème}$ ZD de la Commune *h,*

Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la Commune *h*, M_i le nombre de ménages dans la ZD*i*, et t_{hij} la

taille estimée en proportion du segment *j* choisi pour la ZD*i* de la Commune *h.*

On note que t_{hij} = 1 si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{ème}$ ZD de la Commune *h* est donnée par :

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages ont été tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZD*i* de la Commune *h* est alors :

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

dénombrés par l'équipe dans la $i^{ème}$ ZD ou dans le segment choisi de la $i^{ème}$ ZD de la Commune h. Donc :

Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans la $i^{ème}$ ZD de la Commune *h* sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

I.3 Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête

Dans chacun des quatre (04) secteurs dédiés à la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique, l'enquête ScoreCard vise à disposer des informations pour renseigner les indicateurs liés à l'identification de la typologie des biens et services, à la caractérisation des utilisateurs et des modes de fonctionnement de ces biens et services, à l'appréciation de la qualité du service rendu par l'offre des biens et services offerts dans le secteur et l'explication des causes de satisfaction et d'insatisfaction du service rendu dans le secteur, et à la détermination des actions que les populations doivent entreprendre pour améliorer la qualité du service rendu en cas d'insatisfaction. Pour s'assurer que ces indicateurs seront effectivement calculés au terme de l'enquête, il a été élaboré : (i) un document des besoins, qui présente les principaux indicateurs à renseigner afin d'orienter l'élaboration du plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans un secteur donné, (ii) un document des concepts permettant à tous les intervenants dans la réalisation de l'enquête et tous les potentiels utilisateurs des indicateurs calculés, d'avoir la même compréhension des termes, (iii) un plan de sensibilisation décrivant la

stratégie de sensibilisation des populations en précisant le rôle de chacun des intervenants et leurs outils de sensibilisation.

Sur la base des deux premiers documents, cinq (05) questionnaires ont été élaborés pour la collecte des données, à savoir : (i) un questionnaire ménage pour capter la satisfaction des ménages sur les services rendus dans l'espace communal, (ii) un questionnaire Commune pour faire un inventaire de l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable et des services communaux, (iii) un questionnaire délégation départementale du MINEE permettant de faire un inventaire de l'offre publique dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, similaire à celui dressé dans le questionnaire Commune, afin de confronter les deux inventaires, (iv) deux questionnaires pour retracer l'offre publique dans le secteur de l'éducation, dont l'un pour le sous-secteur de l'éducation de base adressé à l'Inspection de l'éducation de base et l'autre pour le sous-secteur des enseignements secondaires adressé au délégué départemental du MINESEC. Ces questionnaires s'accompagnent d'un manuel de l'agent enquêteur dans lequel sont données les instructions indispensables à leur administration dans des conditions convenables. Cette administration des questionnaires s'est faite en mode CAPI (Computer Assistant Personal Interviewing), laquelle a nécessité le montage des questionnaires dans la plateforme KoboToolBox à l'aide de l'application Enketo, ainsi que le déploiement dans les tablettes à travers l'application ODK Collect.

I.4 Collecte et analyse des données

C'est le Service d'Appui au Développement Rural (SADER) sélectionné pour le lot 1 constitué de 5 Communes, parmi lesquelles la Commune de Ngaoundéré 1er en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les secteurs cibles, qui a procédé à la collecte des données dans ladite Commune appartenant à ce lot. Dans un lot, l'OSC est composée d'un Responsable et des superviseurs et des agents enquêteurs. Mais avant la collecte proprement dite des données, le Coordonnateur de l'OSC et ses Responsables de lot ont bénéficié d'un renforcement des capacités techniques sur la compréhension du mode opératoire de l'enquête ScoreCard et l'utilisation des outils de collecte. Ils ont restitué les connaissances acquises à leurs agents enquêteurs dans le cadre d'un atelier supervisé par la coordination technique régionale du ScoreCard composée des représentants de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP et de l'INS. Les aspects clés de cette restitution ont porté sur la présentation de l'enquête, les techniques pour conduire une enquête, le remplissage du questionnaire ménage, la simulation et le test de sélection. A la fin, les meilleurs agents enquêteurs ont été retenu pour poursuivre avec la collecte des données sur le terrain.

Cette dernière s'est déroulée du 21 mai au 10 juin 2022 et présente le bilan ci-après :

Tableau 1. 1 : Bilan de la collecte des données dans la Commune de Ngaoundéré 1er

N°	Grappe	Localités (Villages/ Quartiers)	Nbre ménages enquêtés	Nbre ménages vides	Nbre de Refus	Nbre ménages absents	Observations
1	184	Onaref	20	0	0	0	
2	185	Boumdjeré	16	0	0	0	
3	186	Mbideng trois boutiques	20	0	0	0	
4	187	Bourkina	16	0	0	0	
5	188	Bourkina	20	0	0	0	
6	191	Mbideng quatre boutiques	16	0	0	0	
7	192	Quartier moudang	20	0	0	0	
8	194	Haut plateau	11	0	0	0	Faible taux de couverture
9	195	Bourkina terminus hotel	16	0	0	0	
10	196	Bamiyanga	20	0	0	0	
11	197	Hamadangui	20	0	0	0	
12	198	Bamiyanga	20	0	0	0	
13	199	Bamiyanga	20	0	0	0	
14	200	Bamiyanga	20	0	0	0	
15	201	Bamiyanga	20	0	0	0	
16	203	Wakwa	20	0	0	0	
Total	///	///	295	0	0	0	

Etant donné que la collecte s'est faite par la méthode CAPI, les données sont directement disponibles sur le serveur pour apurement et production des tableaux par l'INS selon le plan de tabulation validé avec le PNDP. Ces tableaux ont été mis à la disposition de SADER, ainsi que d'autres documents importants dont : (i) le guide de rédaction du rapport ScoreCard, (ii) le canevas du rapport ScoreCard, (iii) le modèle de plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique en vue de la conduite des changements, (iv) la page de garde du rapport ScoreCard. Pour s'assurer de l'utilisation optimale de ces documents par les OSC dans le cadre de l'analyse des données et de la production des

rapports communaux ScoreCard, elles ont bénéficié d'un renforcement des capacités. A leur tour, elles ont restitué cette formation aux superviseurs dont chacun avait la charge de rédiger le rapport ScoreCard de sa Commune de supervision.

CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE I

Ce chapitre présente tout d'abord la monographie de la Commune de Ngaoundéré I d'une part, et d'autre part les offres publiques de biens et services en contexte de décentralisation.

II.1 Présentation de la Commune

II.1.1 Situation administrative et historique

La Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er a été créée par Décret présidentiel N° 2007/115 du 23 avril 2007 suite à l'éclatement de l'ancienne Commune rurale de Ngaoundéré. Mais son histoire est intimement liée à celle de la ville de Ngaoundéré qui a été érigée en Arrondissement entre 1910 et 1918 par Arrêté du 24 Décembre 1935, puis élevé en Chef-lieu de Département en 1972 par Décret n° 72/349 du 22 Juillet 1972 et par Décret N° 83/392 du 22 Août 1983.

Au départ, la ville s'appelait Ndelbé. Elle appartenait aux Mboum, autochtones de la ville. À l'arrivée des foulbé suite au djihad initié par Modibbo Adama qui reçut l'étendard de sa mission des mains de Ousman bi Fodoué (en Haoussa, Usman dan Fodio) alors empereur de l'Empire peul de Sokoto (Nord Nigeria), le premier Lamido de la ville, Ardo Djobdi fut intronisé tout au début des années 1800. La ville fut rebaptisée Ngaoundéré ce qui en Mboum signifie littéralement « Montagne au Nombril ».

II.1.2 Situation démographique

Selon les données du recensement général de la population effectuée en 2005, du MINEPAT, en tenant compte du taux de croissance de la population et des différents diagnostics de CANALDEV, la Commune compte 52 533 hommes et 55 694 femmes. Ce qui fait un total de 108 227 personnes.

II.1.3 Situation géographique

L'Arrondissement de Ngaoundéré 1er couvre une superficie de 1 270 km^2. Il est limité à l'Ouest par l'Arrondissement de Martap, au Sud et à l'Est par l'Arrondissement de Nyambaka et au Nord par l'Arrondissement de Ngaoundéré IIème. La **Carte 1.** ci-dessous illustre mieux la localisation de l'Arrondissement de Ngaoundéré 1er

Carte 1:Localisation de la Commune de Ngaoundéré 1er

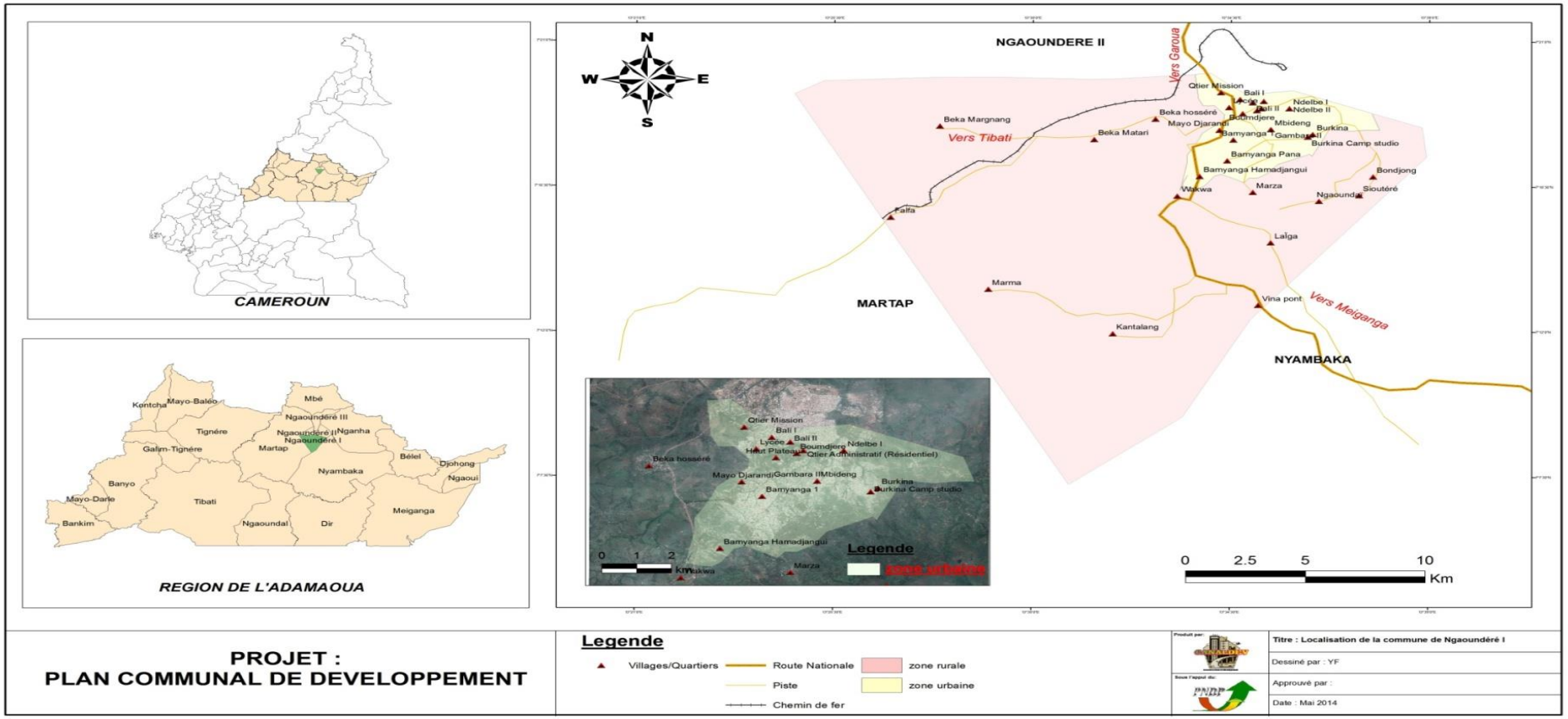

Source : PCD Ngaoundéré 1er

II.1.4 Situation socioéconomique et culturelle

- ***Situation socioéconomique***

L'activité économique est principalement orientée vers l'agriculture, l'élevage, le petit commerce et le transport. Elle est matérialisée par la présence de plusieurs acteurs économiques pratiquant dans les secteurs primaires, secondaires et tertiaires :

- **Le secteur primaire** : Exercé à la fois par les hommes, les femmes et les jeunes, il regroupe les activités de production de matières premières ou des matières transformées. Il regorge de petits agriculteurs vendant des produits issus de leurs champs. C'est le cas de la pomme de terre, de l'arachide, du maïs et bien d'autres produits maraîchers. Ce secteur est aussi fortement marqué par les activités d'éleveurs pratiquant le plus souvent un élevage traditionnel.
- **Le secteur secondaire** qui est un ensemble d'activités économiques industrielles qui concourent à la transformation des matières premières en biens de consommation et de production connait la présence des boutiques des grandes surfaces au centre-ville. Aucune industrie n'est présente dans la Commune. Cependant, le secteur informel est le plus développé. Il absorbe en majorité des jeunes en chômages.
- **Le secteur tertiaire** : Secteur des activités autres qu'agricoles et industrielles, il est marqué par la présence aussi bien des Banques que des institutions de micro finance. On note aussi la présence des établissements d'Assurance. Le transport est exploité par les motos taximen, les taxis de ville et plusieurs agences de voyages. C'est un secteur qui passe pour être la chasse gardée des hommes.

- ✓ **Agriculture périurbaine et rurale**

Du fait de la rareté des ressources monétaires, beaucoup de citadins se livrent à l'agriculture autour de leur maison, dans les quartiers périphériques où la densité des constructions est encore faible. Le paysage des quartiers périphériques est ainsi constitué d'une étroite imbrication entre les constructions et les champs vivriers. L'agriculture pratiquée dans les espaces périurbains est de type extensif.

Les principales cultures répertoriées sont le maïs, le manioc, l'arachide, la patate, l'igname, le haricot, les pommes de terre, la canne à sucre et les cultures maraichères. Ces productions sont tout autant vendues dans les marchés de Bantahi, de Bamyanga et de Burkina que dans les marchés de la Commune de Ngaoundéré 2ème.

Les zones cultivées se trouvent aux abords des cours d'eau, notamment dans les bas-fonds du quartier Marza, de Wakwa et de Beka Hosséré. Les jardins de cases présentent une très grande diversité. On n'y trouve à la fois des cultures maraichères mais également des arbres fruitiers tels que des manguiers, des avocatiers, des goyaviers et des papayers.

D'autres développent l'agriculture un peu plus loin en dehors de la ville où ils cultivent les céréales et les produits maraîchers. Dans ce type, les champs sont labourés à la houe manuelle ou à la charrue tirée par les bovins ou par un tracteur.

- ✓ **Élevage et pêche**

Les populations de la zone urbaine de Ngaoundéré 1er et de sa périphérie pratiquent 03 types d'élevage. Il s'agit d'une part de l'élevage des mammifères ; notamment des bovins, des ovins, des caprins, des équins des rongeurs et des porcins, d'autre part, l'élevage de la volaille et enfin de l'apiculture.

Selon les espèces, l'élevage pratiqué peut-être de type extensif ou semi extensif.

Le GOUDALI est la principale espèce bovine. Sa production comme celle des autres espèces de mammifères est essentiellement destinée à la production de la viande vendue sur les différents marchés de Ngaoundéré. Cependant les localités du ''grand sud Cameroun'' sont également ravitaillés par les producteurs de la région de l'Adamaoua, parmi lesquels ceux de la Commune de Ngaoundéré 1er.

Malgré la présence du fleuve Vina et de plusieurs sources riches en silures et carpes, la pêche est très marginale en zone urbaine, périurbaine et même rural.

L'apiculture est de type rudimentaire. Elle exploite des ruches traditionnelles et kenyanes. Les acteurs du secteur sont appuyés par le projet PADFA (Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles) qui octroie aux apiculteurs des subventions matérielles (Ruches, enfumoir et en combinaisons...)

- ✓ **Commerce**

La Commune d'arrondissement de Ngaoundéré 1erdispose plusieurs marchés périodiques dont les plus importants sont ceux qui se retrouvent en zone urbaine. Il s'agit des marchés de Bantahi et Bamyanga. Cependant il n'existe aucune infrastructure marchande moderne en zone rurale. Dans ces marchés urbains, quand les hangars existent, ils sont plus ou moins entretenus. Les différents produits vendus sont des produits de produits de première nécessité, de produits manufacturés.

- ✓ **Services**

Le secteur est marqué par la présence aussi bien des Banques que des institutions de micro finance. On note aussi la présence des établissements d'Assurance. Le transport, principale source d'embauche des jeunes de la Commune est exploité par les motos taximen, les taxis de ville et une agence de voyages.

- ➢ ***Situation culturelle***

La population de la Commune se caractérise par sa diversité. Elle est constituée en majorité de Peulh, de Mboum, de Dii, de Haoussa et de Gbaya qui cohabitent aveccertains peuples venus d'autres parties de la région mais également d'autres parties du pays. On citera sans aucune exhaustivité les Bamiléké, les Béti, les Toupouri, les Moundang les Laka, les arabes choa, les bornoua…

Fort de son caractère de ville cosmopolite Ngaoundéré regorge également des ressortissants de nations

étrangères telles que le Sénégal, le Mali, la Côte d'Ivoire, la République Centrafricaine, le Tchad, le Niger, le Nigéria, la Chine, la France, la Norvège, les États-Unis d'Amérique... Les religions dominantes sont l'Islam et le Christianisme.

II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation

Dans le cadre de la décentralisation et son application effective sur le terrain, des compétences particulières et des moyens appropriés dans divers domaines de développement social ont été transférées par l'Etat aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) aux travers de nombreux textes et lois tels que la loi n° 2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la décentralisation, Le décret n°2010/0239/PM du 26 février 2010, Le décret N°2010/0246/PM, Décret n°095/013 du 07 février 1995. A ce titre, l'on peut citer entre autres :

En matière d'éducation

- La création conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements préscolaires de la Commune ;
- Le recrutement et la prise en charge du personnel d'appui desdites écoles ;
- La participation à la gestion et à l'administration des lycées et collèges de l'Etat et de la région par le biais des structures de dialogue et de concertation.

En matière de santé, il s'agit de la construction, de l'équipement et la gestion des Centres de Santé Intégrés (CSI). Les Maires assurant la présidence des comités de gestion des hôpitaux de district et des CMA.

En matière d'alphabétisation

- L'exécution des plans d'élimination de l'analphabétisme, en relation avec l'administration régionale ;
- La participation à la mise en place et à l'entretien des infrastructures et des équipements éducatifs.

En matière de formation technique et professionnel

- L'élaboration d'un plan prévisionnel local de formation et de recyclage ;
- L'élaboration d'un plan communal d'insertion ou de réinsertion professionnelle ;
- La participation à la mise en place, à l'entretien et à l'administration des centres de formation.

Par ailleurs, des modalités d'exercice de ces compétences ont été fixées permettant aux collectivités d'alimenter en eau potable dans les zones non couvertes par le réseau public de distribution de l'eau concédé par l'Etat.

En matière de développement local

- La Commune a une mission générale de développement local et d'amélioration du cadre et des conditions de vie de ses habitants. Elle peut en plus de ses moyens propres, solliciter le concours des populations conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.
- Les comités de gestion des formations sanitaires sont chargées de Participer à la détermination

des besoins des CSI ; Elaborer le budget du CSI avec le Chef de la formation sanitaire ; Assurer et contrôler la gestion des ressources financières, matérielles, humaines et des médicaments du CSI ; Participer aux Assemblées Générales au niveau du district de santé ; Organiser les réunions de l'Assemblée Générale ; Rendre compte à l'AG.

- Les Communes assurent la maîtrise d'ouvrage et la gestion des points d'eau (puits et forages).

II.3 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles

Dans cette partie, il est question de présenter les données collectées auprès de la Commune dans le secteur d'approvisionnement en eau potable, santé, éducation et certains services communaux tout en procédant à une analyse comparative avec les données collectées dans les administrations sectorielles, notamment le Ministère de l'Eau et d'Energie (MINÉE), le Ministère de l'Education de Base (MINEDUB), et le Ministère de la santé Publique (MINSANTÉ).

II.3.1 Secteur de l'approvisionnement en eau

Tableau 2. 1 : Etat des lieux des points d'eau dans la Commune

Type de point d'eau potable	Nombre de points d'eau de ce type		Nombre de points d'eau de ce type fonctionnels		Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion		Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel	
	Commune	DD MINEE	Commune	DD MINEE	Commune	DD MINEE	Commune	DD MINEE
Puits avec pompe à motricité humaine	5	27	5	17	2	17	2	17
Puits avec pompe électrique	0	0	0	0	0	0	0	0
Forages avec pompe à motricité humaine	50	41	35	33	2	33	2	33
Forage avec pompe électrique	0	1	0	1	0	1	0	1
Borne-fontaine	0	0	0	0	0	0	0	0
Source	0	0	0	0	0	0	0	0
Réseau d'adduction d'eau communal	0	7	0	7	0	7	0	7

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er 2022

Le **Tableau 2.1** présente l'état des lieux des points d'eau dans la Commune de Ngaoundéré I, de ce tableau, il ressort que cette Commune déclare avoir 5 puits avec pompe à motricité humaine tous fonctionnels dont 2 seulement disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion qui sont fonctionnels. Par contre, la Délégation Départementale des Mines, de l'Eau et d'Energie (DDMINEE) déclare avoir 27 puits du même type dont 17 seulement sont tous fonctionnels et disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion tous fonctionnels également. De plus, pour ce qui est du Forages avec pompe à motricité humaine, la Commune de Ngaoundéré Ier déclare avoir 50 dont 35 sont fonctionnels et pour tous les Forages avec pompe à motricité

humaine dans cette Commune, il existe seulement 2 mécanismes d'entretien et de gestion qui sont fonctionnels. Tandis que.la DDMINEE dispose de 41 points d'eau potable de ce type dont 33 sont fonctionnels et disposent tous d'un mécanisme d'entretien et de gestion mis sur pied qui sont tous fonctionnels. Il ressort aussi du même tableau que, ladite Commune ne dispose pas de Forage avec pompe électrique alors que la DDMINEE en dispose 1 avec mécanisme d'entretien et de gestion mis sur pied qui fonctionne. De plus la DDMINEE dispose de 7 Réseaux d'adduction d'eau communal avec 7 mécanismes d'entretien et de gestion mis sur pied qui sont tous fonctionnels tandis que la Commune déclare n'avoir pas un tel type de point d'eau potable.

II.3.2 Secteur santé

Tableau 2. 2 : Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la Commune

Type de formation sanitaire	**Nombre de formation sanitaire de ce type**	**Nombre de formation sanitaire fonctionnelles de ce type**	**Nombre de formations sanitaires de ce type disposant d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels**	**Accompagnement de la Commune dans l'entretien et la gestion de la formation sanitaire de ce type**	**Nature de l'accompagnement (Oui/Non)**				
					Suivi technique	Appui financier	Renforcement des capacités	Appui logistique	Autres (à préciser) _____
Centre de santé / Centre de santé intégrée	2	2	2	Non					
Centre Médical d'Arrondissement	0	0	0	///					
Hôpital de district	1	1	1	///					
Hôpital régional	1	1	1	///					
Hôpital de référence	0	0	0	///					
Formation sanitaire privée	12	12	12	///					
Autres (à préciser)	0	0	0	///					

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er2022

Du tableau 2.2, il ressort que la Commune de Ngaoundéré Ier dispose d'un hôpital régional et de 12 Formations Sanitaires Privées. Toutes ces formations sanitaires sont fonctionnelles et disposent chacune d'un COSA ou d'un COGES fonctionnel. De plus, aucune de ces formations sanitaires ne reçoit l'accompagnement de la Commune dans son entretien et sa gestion.

II.3.3 Secteur de l'éducation

Tableau 2. 3 : Etat des lieux des services de l'éducation

Cycle	Ordre d'enseignement	Nombre d'écoles prévu dans la Commune par la carte scolaire	Nombre d'écoles dans l'ordre d'enseignement	Nombre d'écoles non opérationnelles	Nombre d'écoles disposant de salles de classe en matériaux définitif	Nombre d'écoles disposant d'une APEE fonctionnelle
Maternel	Public	6	6	0	6	6
	Privé laïc	///	46	0	46	///
	Privé confessionnel	///	11	0	11	///
	Ecole de parents	///	0	0	0	///
Primaire	Public	50	50	00	50	50
	Privé laïc	///	46	0	46	///
	Privé confessionnel	///	11	0	11	///
	Ecole de parents	///	0	0	0	///
Secondaire	Public	7	7	0	7	7
	Privé laïc	///	15	1	15	15
	Privé confessionnel	///	4	0	4	4
	Ecole de parents					

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er 2022

Les données collectées auprès de l'Inspection d'Arrondissement de l'Éducation de Base pour la Commune de Ngaoundéré Ier indiquent que la Commune dispose de 6 écoles maternelles publiques toutes opérationnelles, et disposant chacune d'elle d'une APEE fonctionnelle et toutes sont construites en matériaux définitifs.

Pour ce qui est du cycle Primaire, la Commune dispose de 50 écoles primaires publiques comme prévu dans la Commune par la carte scolaire. Toutes ces écoles sont construites en matériaux définitifs et sont toutes opérationnelles et disposent d'une APEE fonctionnelle. En plus de ces 50 écoles, la Commune dispose aussi de 11 écoles privées confessionnelles, toutes opérationnelles et construites en matériaux définitifs.

Pour le cycle secondaire, en plus des 15 écoles privées laïc toutes construites en matériaux définitifs (dont une est non opérationnelle) que dispose la Commune, elle dispose aussi de 7 écoles publiques toutes construites en matériaux définitifs, comme prévu dans la Commune par la carte scolaire, et toutes ces écoles publiques sont opérationnelles et dispose chacune d'une APEE fonctionnelle. De plus, il existe dans la Commune 4 écoles confessionnelles, toutes opérationnelles, construites en matériaux définitifs et disposant chacune d'une APEE fonctionnelle.

II.3.4 Secteur des services communaux

Tableau 2. 4 : Inventaire des services communaux

Nature du service	Disponibilité du service (Oui/Non)	Délai en jours pour l'obtention du service
Etablissement d'actes d'état-civil	Oui	14
Délivrance des documents d'urbanisme	Non	///
Aménagement des voiries	Oui	90
Gestion des déchets / Assainissement	Oui	365
Légalisation des documents	Oui	///
Authentification des documents	Oui	///
Hygiène et salubrité	Oui	[redacted]
Aménagement des espaces verts et de loisirs	Oui	
Aménagement des aires de jeux	Non	
Eclairage public	Non	
Transport public	Non	
Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	Oui	
Autres (à préciser) _____	Non	

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er2022

La commune de Ngaoundere Ier offre une kyrielle de service. Cependant un certain nombre de services ne sont pas offerts tels que le service de délivrance des documents d'urbanisme, d'Aménagement des espaces verts et de loisirs, de service d'Aménagement des aires de jeux, de service d'Éclairage public et de service de Transport public. De tous les services disponibles tels que présentés dans le tableau ci-dessus, il n'y a que le service d'Établissement d'actes d'état-civil, le service d'Aménagement des voiries et le service de Gestion des déchets / Assainissement qui dispose d'un délai en jours pour l'obtention du service demandé par les usagers et qui se chiffrent respectivement à 14 jours, 90 jours et 365 jours chacun.

CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES

Ce chapitre décrit d'une part la population enquêtée et d'autre part met en exergue les principaux résultats relevés dans les secteurs cibles notamment dans la santé, l'éducation, l'assainissement en eau et la fourniture des services communaux ; ceci suite à l'analyse des données de terrain collectées lors de l'enquête ScoreCard dans la Commune de Ngaoundéré 1er.

III.1 Description de la population enquêtée

L'échantillon de l'enquête sur le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) réalisée dans la Commune de Ngaoundéré 1er était constitué de 295 ménages. Par ménage, on entend une personne ou un ensemble de personnes apparentées ou non, vivant sous un même toit (maison, concession, etc.) et prenant généralement leur repas ensemble, mettant tout ou une partie de leur revenu en commun pour faire face à leurs besoins, et reconnaissant l'autorité d'une personne parmi elles appelée chef de ménage. Au total, 295 ménages ont été effectivement enquêtés, soit un taux de couverture de l'échantillon de 100%. Le questionnaire était adressé prioritairement au chef de ménage mais à l'absence de celui-ci, il était administré à tout autre membre du ménage présent et capable d'apporter des réponses aux questions posées.

Les répondants de l'enquête les plus nombreux étaient les Chefs de ménages. Globalement, ils représentent 52,9% des personnes enquêtées. Il y'a eu plus de répondants Chefs de ménages résidents en zone urbaine (52,9%) qu'en zone rurale (50%). Ensuite viennent les conjoints (es) du chef de ménage qui représentent globalement 26,8% des personnes enquêtées. Suivant leurs milieux de résidence, les répondants « conjoints (es) du chef de ménage » sont les plus nombreux aussi bien parmi les enquêtés du milieu rural (50%) que ceux du milieu urbain (26,6%).

En ce qui concerne les répondants « fils et filles du chef de ménage ou de son conjoint », ils représentent globalement 14,6% des enquêtés tous résidents de la zone Urbaine. Les répondants sans lien de parenté avec le Chef de ménage ou son/sa conjoint(e) sont ceux les moins rencontrés car globalement ils représentent 3,7% des enquêtés. La figure 3.1 suivante illustre la répartition (en pourcentage) des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe.

Figure 3. 1 : Répartition (%) dans la Commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe

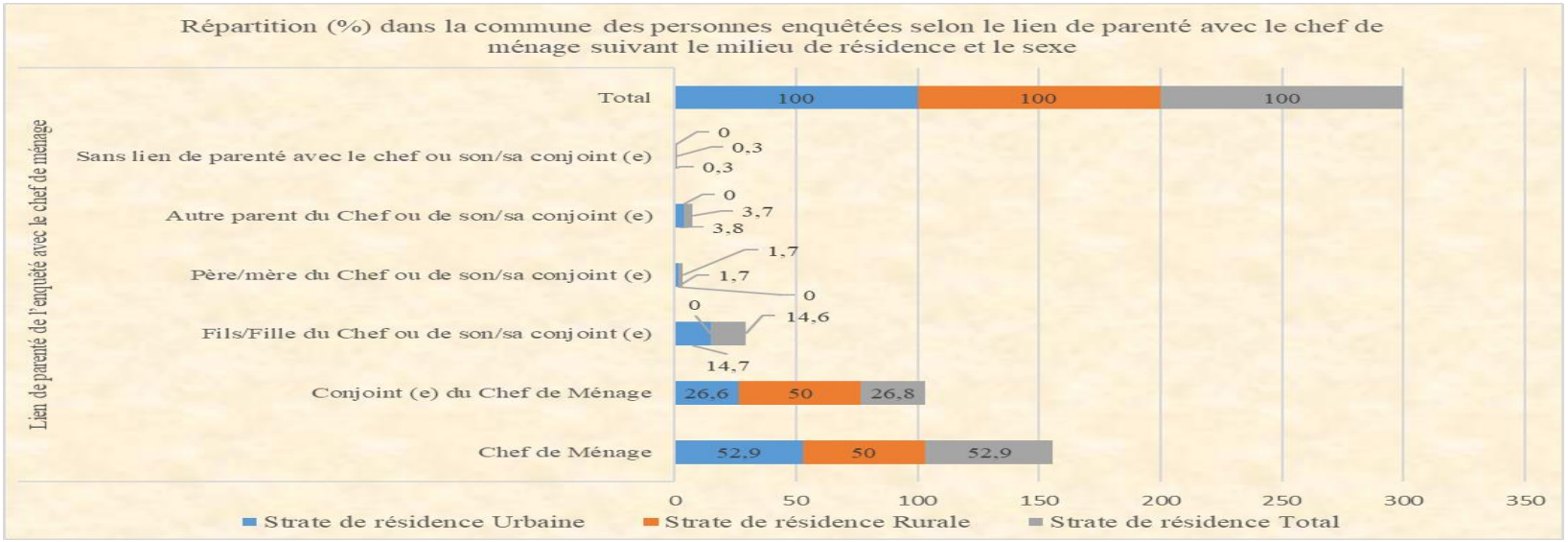

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er2022

Toutefois, une analyse de la répartition en pourcentage dans la Commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge permet de décrier et d'appréhender au mieux la structure de la population enquêtée. En effet, s'agissant de la répartition des répondants par âge, il ressort du tableau 3.2 que, suivant les différents groupes d'âges présentés, globalement la majorité des répondants rencontrés lors de l'enquête sont des jeunes âgés de 20 à 35 ans aussi bien en milieu rural (100%) qu'en milieu urbain (51,9%) mais en zone rurale qu'en zone urbaine, il y'a eu plus de répondants femmes que d'hommes rencontrés de cette tranche d'âges. Comme on pouvait s'y attendre, les enquêtés de moins de 20 ans sont les moins nombreux quel que soit le sexe et quel que soit le milieu de résidence

Tableau 3. 1 : Répartition (%) dans la Commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge

Groupe d'âges du répondant	Urbain		Rural		Ensemble	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Moins de 20 ans	5,8	6,4	0,0	0,0	6,1	0,0
[20 - 35[	54,2	50,3	100,0	100,0	51,9	100,0
[35 - 50[	27,5	26,6	0,0	0,0	27,0	0,0
Plus de 50 ans	12,5	16,8	0,0	0,0	15,0	0,0
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er2022

III.2 Approvisionnement en eau potable

Adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2015, l'agenda mondial 2030 sur le développement durable met un accent particulier sur l'accès à l'eau en son objectif 6 (Objectif de Développement Durable (ODD) N°6), qui voudrait garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau. La cible première étant d'assurer l'accès universel et équitable à l'eau à un coût abordable.

Dans le cadre de la mise en œuvre du processus de décentralisation au Cameroun, l'article 5 du décret N°2010/0239/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'alimentation en eau potable dans les zones non couvertes par le réseau public de distribution de l'eau concédé par l'Etat, précise que la Commune assure la maîtrise d'ouvrage et la gestion des puits et des forages.

III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la Commune

L'approvisionnement en eau potable pour la majorité des ménages de l'espace urbain et de la zone rurale se fait à partir des puits et forages équipés de pompes à motricité humaine, les puits à ciel ouverts, les sources/rivières, des bonnes fontaines, des sources, les marres, des réseaux d'adduction d'eau, de rivières et d'adductions en eau potable. En ce qui concerne les puits à ciel ouverts, globalement, 86,1% de ménages déclarent utiliser ce type de point d'eau dans le village / quartier comme source d'approvisionnement en eau. De plus, ce type de point d'eau se trouve plus chez les résidents en zone urbaine qu'en zone rurale.

Globalement, l'adduction en eau potable (CAMWATER) est aussi un type de point d'approvisionnement en eau moyennement disponible auprès des ménages de la Commune de Ngaoundéré 1er. En effet, globalement, 41,3% des ménages déclarent ce type de point d'approvisionnement en eau disponible. Il n'existe pas un écart énorme entre la proportion des ménages résident zone urbaine qui déclarent disponible ce type de point d'eau et ceux résidents en rurale.

Néanmoins, de manière globale, les réseaux d'adduction d'eau, les bonnes fontaines, et les puits avec pompes électrique sont les types de point d'eau les moins disponibles dans la Commune. Le tableau 3.2 ci-après présente la situation ainsi décrite relative aux proportions des types de point d'eau disponibles dans la Commune selon le lieu de résidence.

Tableau 3. 2 : Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	**Type de point d'eau disponible dans le village / quartier**									
	Puits avec pompe à motricité humaine	*Puits avec pompe électrique*	*Puits à ciel ouvert*	*Forage avec pompe à motricité humaine*	*Borne-fontaine*	*Source*	*Marre*	*Réseau d'adduction d'eau*	*Adduction en eau potable*	*Rivière*
Urbain	34,5	10,9	86,3	57,0	,7	5,8	,0	3,1	41,3	1,7
Rural	0,0	0,0	50,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	,0
Ensemble	34,2	10,8	86,1	57,3	0,7	5,8	0,0	3,1	41,0	1,7

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er 2022

Au regard de ce qui précède, plusieurs points d'eau sont disponibles dans les villages /quartier de la Commune. Toutefois, une analyse succincte de l'utilisation d'une source d'eau publique par les ménages permet de comprendre l'état de mise en œuvre du processus de décentralisation en matière d'alimentation en eau potable dans les zones non couvertes par le réseau public de distribution de l'eau concédé par l'Etat, et donc la maîtrise d'ouvrage et la gestion des puits et des forages doit être assuré par la Commune. Déjà tous les ménages de la Commune utilisent une source d'eau publique.

Globalement, 55% des ménages déclarent que, le système public d'approvisionnement en eau existant dans leur village/quartier est constitué des forages avec pompe à motricité humaine. Ceci révèle que, les investissements de la Commune en matière d'hydraulique, sont orientés pour la plupart, vers la mise en œuvre des forages équipés de pompes à motricité tant en milieu urbain (54,3%) qu'en milieu rural (100%). Toutefois, les réseaux d'adduction d'eau (CAMWATER), les bonnes fontaines, les puis avec pompes à motricité humaine, les puits avec pompes électriques sont absents en

pour les ménages résidents en zone rurale ; et cela interpelle la Commune qui assure la maîtrise d'ouvrage et la gestion des puits et des forages. La situation décrite se présente comme indique la figure ci-après.

Figure 3. 2 : Utilisation d'une source d'eau publique

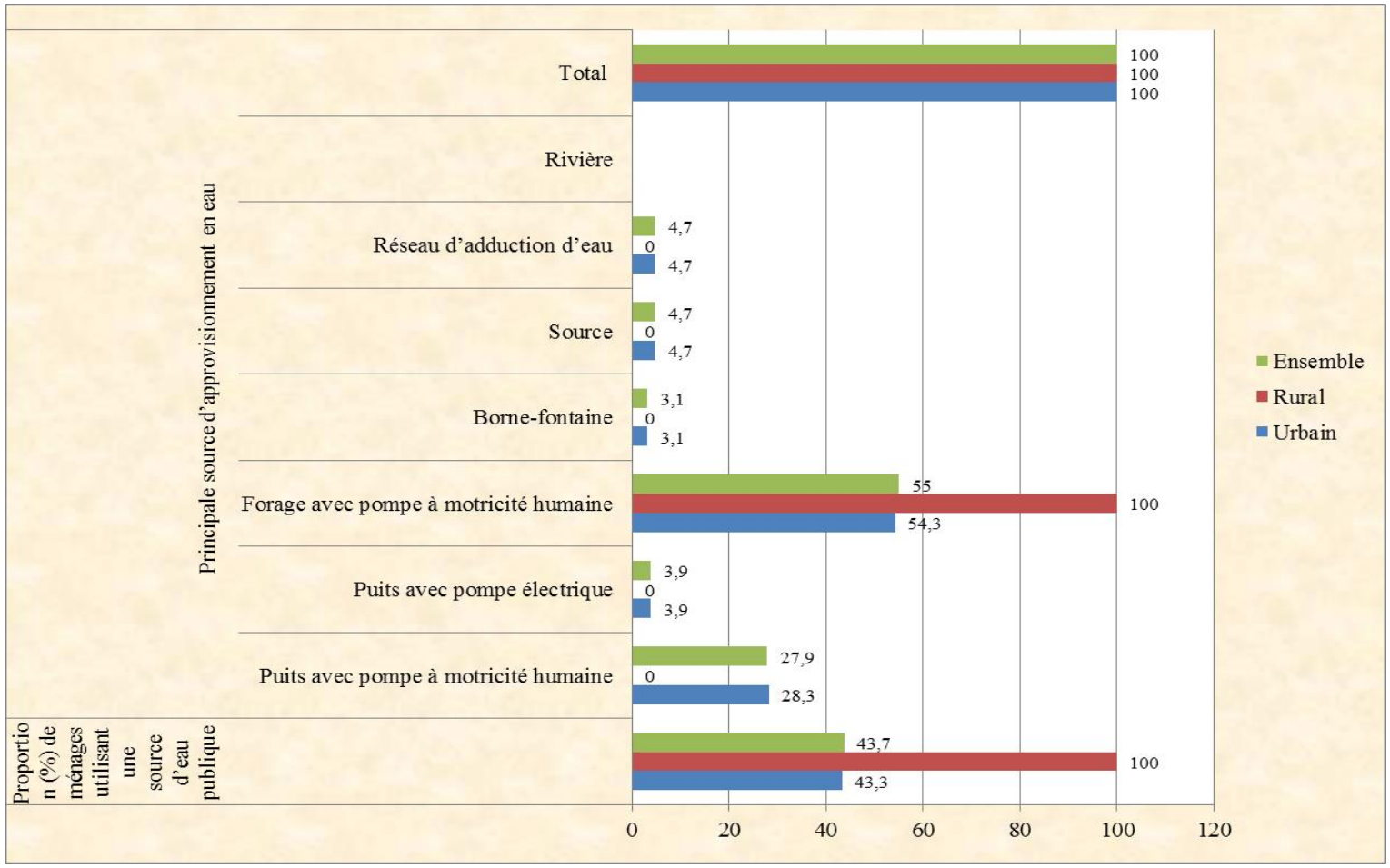

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er2022

III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la Commune

Selon l'UNESCO, l'accès à l'eau est un droit essentiel pour chaque être humain. Pourtant, dans la planète des milliards de personnes en sont encore privées. Le défi de l'accès à l'eau potable, demeure un objectif primordial pour la politique nationale en matière d'eau au Cameroun. Cet accès à l'eau peut être apprécié par la possibilité donnée aux ménages de se ravitailler en eau à leur principale source d'approvisionnement à chaque fois que le besoin se fait ressentir. Dans la Commune de Ngaoundéré 1er, d'une part, en ce qui concerne la disponibilité du point d'eau utilisé toute l'année,

- Globalement, selon 29,2% de ménages, l'eau de leur principale source d'approvisionnement est disponible toute l'année et provient à 50% des forages avec pompe à motricité humaine et à 34% des puits avec pompe à motricité humaine.
- Selon 50% des ménages résidents en zone rurale, l'eau de leur principale source d'approvisionnement est disponible toute l'année et provient à 100% des forages avec pompe à motricité humaine.
- Selon 29% des ménages résidents en zone urbaine, l'eau de leur principale source d'approvisionnement est disponible toute l'année et provient à 48,9% des forages avec pompe à motricité humaine et à 34,4% des puits avec pompes à motricité humaine.

D'autre part, pour l'accès au point d'eau utilisé tout au long de la journée,

- Globalement, 31,9% de ménages déclarent que l'eau de leur principale source d'approvisionnement est disponible tout au long de la journée et provient à 50% des forages avec pompe à motricité humaine et à 34% des puits avec pompe à motricité humaine.
- Selon 100% de ménages, résidents en zone rurale, l'eau de leur principale source d'approvisionnement est disponible tout au long de la journée et provient à 100% des forages avec pompe à motricité humaine.
- Selon 31,4% des ménages résidents en zone urbaine, l'eau de leur principale source d'approvisionnement est disponible tout au long de la journée et provient à 48,9% des forages avec pompe à motricité humaine et à 34,8% des puits avec pompes à motricité humaine.

La figure 3.3 ci –après présente l'état de disponibilité au cours de l'année et l'utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée auprès des ménages enquêtées dans la Commune de Ngaoundéré 1er.

Figure 3. 3 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

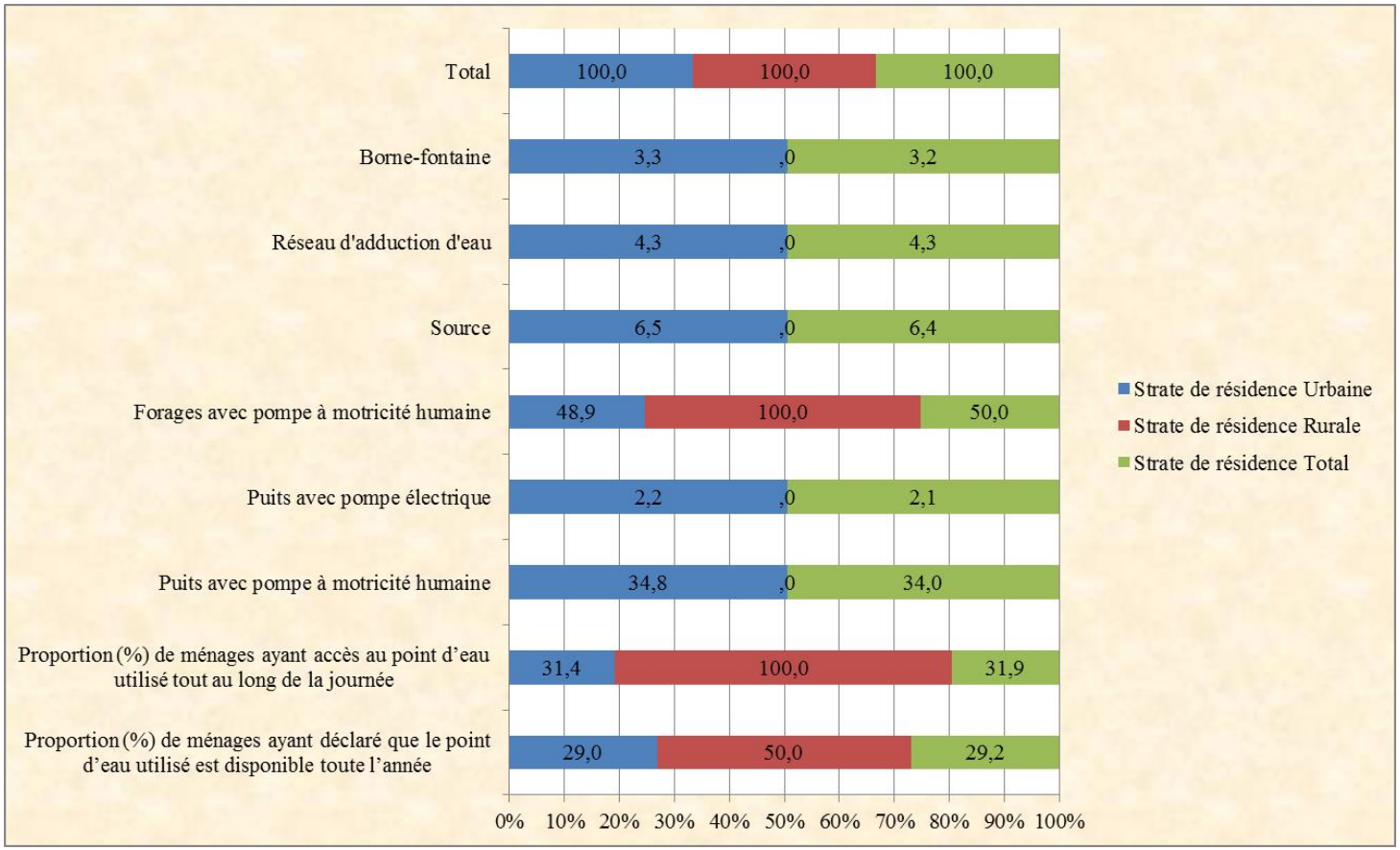

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er2022

Ayant abordé la disponibilité tout au long de la journée ou au cours de l'année des principales sources d'approvisionnement dans la Commune, on est en droit de se demander quelle est la fréquence de cette disponibilité de ces sources d'approvisionnement auprès des ménages. Le tableau ci-après nous renseigne que bien que l'eau de la principale source d'approvisionnement soit disponible toute l'année ou tout au long de la journée pour plusieurs ménages, selon la zone de résidence, ceux-ci n'y ont toujours pas accès à tout moment de la journée. Dans la Commune de Ngaoundéré 1er, 68,8% de ménages un ont accès deux fois à leur principalement source d'approvisionnement en eau à tout moment de la journée comme nous

présente le tableau ci-après.

Tableau 3. 3 : Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages dont la fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau correspond à leur besoin en eau	Fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau			
		Une fois	*Deux fois*	*Trois fois*	*Total*
Urbain	60,0	17,1	68,6	14,3	100,0
Rural	60,0	17,1	68,6	14,3	100,0
Ensemble	60,0	17,1	68,6	14,3	100,0

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er2022

III.2.3 Entretien et maintenance de points d'eau dans la Commune

L'entretien et la maintenance des points d'eau jouent un rôle essentiel pour un approvisionnement continu en eau. Selon le tableau 3.4 ci-après, 26% de ménages déclarent que leur principal type de point d'eau est tombé en panne au des 6 derniers mois et parmi les ménages dont leur principal type de point d'eau a connus une panne au cours des 6 derniers mois, 72,7% ont attendu entre une semaine et un mois pour la remise en service ; 18,2% ont attendu moins d'une semaine, et 6,1% entre un mois exclu et trois mois.

Tableau 3. 4 : Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages dont le principal type de point d'eau a été panne au cours des 6 derniers mois	Répartition des ménages selon le temps mis pour la réparation de la panne d'un point d'eau				
		Moins d'une semaine	*Entre une semaine et un mois*	*Entre un mois exclu et trois mois*	*Pas encore*	*Total*
Urbain	26,0	18,2	72,7	6,1	3,0	100,0
Ensemble	25,6	18,2	72,7	6,1	3,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er2022

Les activités liées à l'entretien et la maintenance d'un point d'eau n'incombent pas une entité spécifique, plusieurs acteurs peuvent y prendre part. La remise en service d'un point d'eau est une activité qui nécessite l'implication d'un ou plusieurs acteurs. À Ngaoundéré 1er, c'est une élite qui est l'acteur le plus impliqué dans la remise en service de la principale source d'approvisionnement en eau ceci pour 13,4% des ménages enquêtés. Suivi des chefs de village/quartier soit pour 6,3% des ménages enquêtés. La figure suivante en est une illustration de la situation.

Figure 3. 4 : Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau

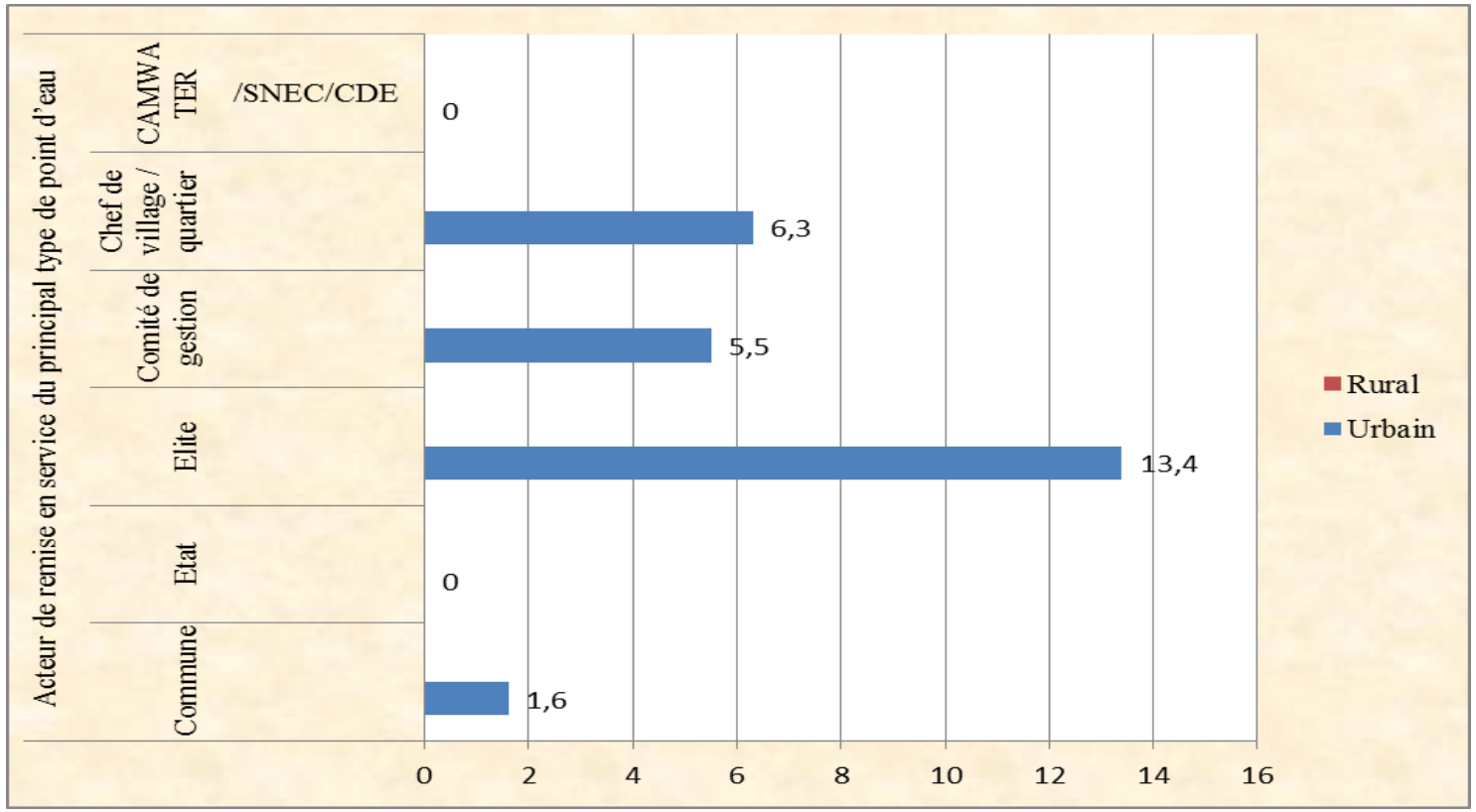

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er2022

Cependant, l'entretien et la maintenance des points d'eau nécessitent une bonne gestion par les acteurs. La gestion des activités d'entretien et de maintenance des sources d'approvisionnement en eau peut s'effectuer par plusieurs acteurs. Il ressort du tableau 3.5 ci-après que dans la Commune de Ngaoundéré 1er, c'est la communauté qui intervient principalement dans l'entretien et la maintenance du point d'eau soit pour 67,40% des ménages enquêtés. Selon 6,9% des ménages enquêtés, cette activité de gestion peut également être effectuée par la Commune. De plus ces différents acteurs sont plus impliqués en zone rurale dans la gestion, l'entretien et la maintenance des points d'eau qu'en en zone urbaine comme présente le tableau suivant ci-après

Tableau 3. 5 : Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau

Milieu de résidence	Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance du principal type de point d'eau				
	COGES	*Commune*	*CAMWATER*	*Communauté*	*Total*
Urbain	0,8	1,6	1,6	64,6	68,5
Rural	50,0	0,0	0,0	100,0	150,0
Ensemble	1,6	1,6	1,6	65,1	69,8

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er2022

Une activité de gestion, d'entretien et de maintenance des points d'eau nécessite évidement des moyens financiers. Les acteurs en charge de la gestion, de l'entretien et de la maintenance des types de point d'eau sont généralement organisés en comité appelé comité de gestion ou COGES. Et la mise en œuvre des activités du COGES nécessite des moyens financiers. Le tableau 3.6 ci-après révèle que dans la Commune de Ngaoundéré 1er, de manière globale, 8 ménages sur 100 contribuent financièrement au fonctionnement du COGES. Globalement, le montant moyen de la contribution financière des ménages au fonctionnement du COGES se chiffrent à 6000 FCFA. De plus, aucun ménage sur 100 ne trouve ce montant moyen de contribution financière au fonctionnement du COGES élevé. Par ailleurs, la fréquence des contributions des ménages dans l'ensemble est mensuelle et se chiffre à 100 FCFA. Cette tendance s'observe également en milieu urbaine tandis qu'en milieu rural, tandis qu'en milieu rural, 50 ménages sur 100 contribuent au fonctionnement du COGES comme le décrit le tableau 3.6 suivant :

Tableau 3. 6 : Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages qui contribue financièrement au fonctionnement du COGES	Montant moyen de la contribution financière des ménages au fonctionnement du COGES	Proportion (%) de ménages qui trouvent élevé le montant de la contribution financière au fonctionnement du COGES	Répartition des ménages selon la fréquence de la contribution financière au fonctionnement du COGES		
				Jour	Mois	Total
Urbain	0,0	6000,0	0,0	0,0	100,0	100,0
Rural	50,0	6000,0	0,0	0,0	100,0	100,0
Ensemble	0,8	6000,0	0,0	0,0	100,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er2022

III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la Commune

Dans ce point, il sera question de faire une caractérisation des points d'eau de la Commune de Ngaoundéré 1er selon les déclarations des ménages. Le Figure 3.5 ci-après présente l'accessibilité à la principale source publique d'approvisionnement en eau et l'appréciation du service rendu par celle-ci.

- **De la distance moyenne (en m) du ménage par rapport à la principale source d'approvisionnement en eau**
  - Globalement, les ménages enquêtés déclarent parcourir un peu moins d'un kilomètre en moyenne pour atteindre la principale source d'approvisionnement en eau et selon 39,5% des ménages le service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau est bon. 8 ménages sur 100 jugent ce service très mauvais. 24 ménages sur 100 jugent ce service très bon.
  - En zone rurale, les ménages enquêtés déclarent parcourir 134 mètres en moyenne pour atteindre la principale source d'approvisionnement en eau et selon 50% des ménages le service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau est bon. Aucun ménage sur 100 en zone rurale ne juge ce service mauvais ou très mauvais. 50 ménages sur 100 jugent ce service très passable.
  - En zone urbaine, les ménages enquêtés déclarent parcourir en moyenne 989,4 mètres pour atteindre la principale source d'approvisionnement en eau et selon 39,4% des ménages le service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau est bon. Un peu plus de 24 ménages sur 100 en zone rurale jugent ce service très bon. 8 ménages sur 100 jugent ce service très mauvais et un peu plus de ménages sur 100 le trouve mauvais.
- **Du temps moyen (en minutes) mis pour arriver au point d'eau**
  - Globalement, les ménages enquêtés mettent en moyenne 9 minutes pour arriver au point d'eau.
  - En zone rurale, ces ménages y mettent en moyenne 15 minutes, tandis qu'en zone urbaine ils mettent 8,9 minutes en moyenne pour atteindre la principale source d'approvisionnement en eau.
- **Du nombre moyen de personne qu'un ménage a l'habitude de trouver à ce point d'eau**
  - Globalement, les ménages enquêtés ont l'habitude de trouver en moyenne 18,2 personnes au point d'approvisionnement d'eau.
  - En zone rurale, ces ménages ont l'habitude de trouver en moyenne à ce point d'approvisionnement d'eau un peu plus de personnes

qu'en zone rurale. Ce qui interpelle les pouvoirs publics à multiplier les points d'eau afin de rendre aux populations l'accès facile à l'eau

- **De la moyenne (en minute) d'attente au point d'eau**
  - Globalement, les ménages enquêtés déclarent attendre en moyenne 21,9 minutes au point d'eau ;
  - En zone rurale, la moyenne de temps d'attente au point d'eau est un peu supérieure à celle d'attente en zone urbaine. Ce qui s'explique par le fait qu'en zone rurale, le nombre moyen de personnes qu'on trouve à un point d'approvisionnement en eau est élevé par rapport à celui de la zone urbaine.

Figure 3. 5 : Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source

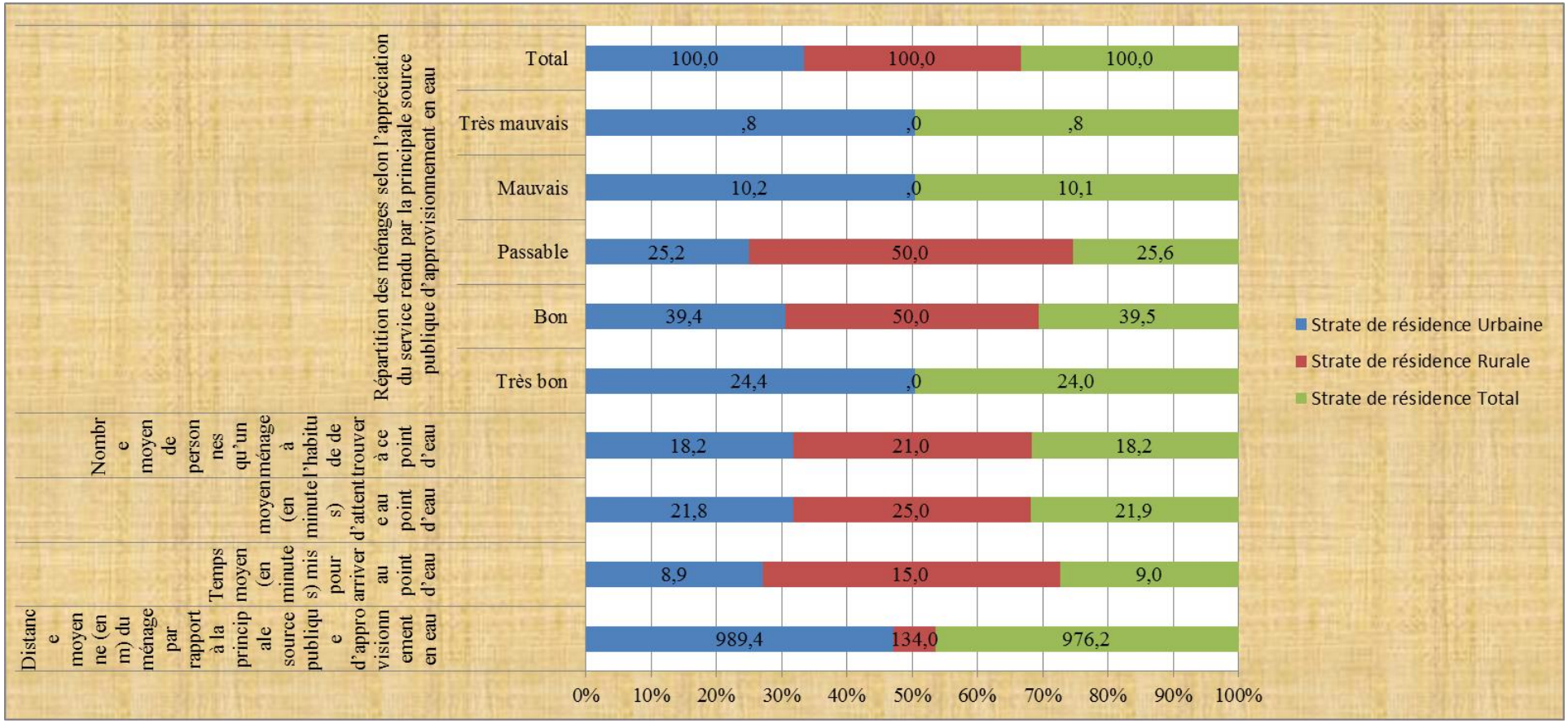

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er2022

Le tableau 3.7 ci-dessous présente la proportion des ménages de la Commune de Ngaoundéré 1er, selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence. Globalement il ressort de ce tableau que 14% de ménages déclarent que l'eau de leur principale source d'approvisionnement à une odeur. Pour ce qui est du goût, 19,4% des ménages, déclarent que l'eau de leur principale source d'approvisionnement à un goût. De plus, 13,2% de ménages de Ngaoundéré 1er déclarent que l'eau de la principale source à une couleur.

Tableau 3. 7 : Proportion (%) des ménages dans la Commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence

Milieu de résidence	**Proportion (%) des ménages ayant déclarés que l'eau de la principale source d'approvisionnement en eau :**		
	a une d'odeur	*a un goût*	*a une couleur*
Urbain	14,2	19,7	13,4
Rural	0,0	0,0	0,0
Total	14,0	19,4	13,2

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er2022

III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau dans la Commune

Ce point porte sur l'analyse de la satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau dans la Commune de Ngaoundéré 1er. Le tableau 3.18 ci-dessous présente le besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et la satisfaction de ce besoin

Tableau 3. 8 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin

Milieu de résidence	**Proportion (%) des ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois**	**Parmi les ménages ayant exprimé un besoin, proportion (%) dont le besoin a été exprimé :**								**Proportion (%) des ménages dont le besoin exprimé en eau a été satisfait**
		Au Maire	A l' Etat	A une élite	Au Comité de gestion du point d' eau	Au Chef de village/ quartier	A l' Autorités administratives	A Camwater/SNEC	A Autre	
Urbain	2,7	25,0	0,0	12,5	0,0	50,0	0,0	0,0	12,5	25,0
Ensemble	2,7	25,0	0,0	12,5	0,0	50,0	0,0	0,0	12,5	25,0

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er2022

De ce tableau ci-dessus, il ressort que 16,9% de ménages de Ngaoundéré 1er ont exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au

cours des 6 derniers mois. Ce besoin a été principalement adressé à 50% au Chef du village/quartier et à 25% au Maire. En général, 25% des ménages ayant exprimé un besoin en eau estime qu'ils ont été satisfaits.

Toutefois, de ce qui précède, 25 ménages sur 100 ayant exprimé un besoin en eau potable sont en général satisfaits mais il importe de savoir quel est le temps mis de leur satisfaction. D'où le tableau 3.9 ci-après donne la répartition dans la Commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction. De ce tableau, il ressort que le temps moyen (en mois) entre la réponse favorable et la satisfaction du besoin exprimé par un ménage est de 1,5 mois. Par ailleurs, 50 ménages sur 100 mettent ce temps moyen d'un mois et demi pour satisfaire le besoin exprimé en approvisionnement en eau.

Tableau 3. 9 : Répartition dans la Commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction

Milieu de résidence	Temps moyen mis (en mois) entre la réponse favorable et la satisfaction du besoin exprimé par un ménage	Répartition des ménages selon le temps mis pour satisfaire le besoin exprimé en approvisionnement en eau		
		Moins d'un mois	Plus de trois mois	**Total**
Urbain	1,5	50,0	50,0	**100,0**
Ensemble	1,5	50,0	50,0	**100,0**

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er2022

Un service bien rendu suscite la satisfaction des bénéficiaires, c'est pourquoi le tableau 3.10 ci-après se propose de recueillir le point de vu des ménages sur le non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable. De ce tableau, il ressort que, 55,5% de ménages déclarent être non satisfaits de l'approvisionnement en eau potable. Ce qui interpelle les pouvoir public à améliorer la qualité de l'eau. Selon 28,8% de ménages, la raison de non satisfaction est l'insuffisance des points d'approvisionnement en eau. À côté de cette raison, 24,5% de ménages évoquent la mauvaise qualité de l'eau comme autre raison.

Tableau 3. 10 : Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits de l'approvisionnement en eau potable	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :						
		Eloignement du point d'eau	Mauvaise qualité de l'eau	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau	Mauvaise gestion du point d'eau	Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne	Coût élevé de l'approvisionnement en eau	Autre
Urbain	55,3	7,4	24,7	29,0	11,1	3,1	0,0	0,0
Rural	50,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	55,3	7,4	24,5	28,8	11,0	3,1	0,0	0,0

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er2022

III.2.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service rendu en eau potable

Afin d'améliorer le service rendu en eau potable, la figure 3.6 suivante propose des actions des ménages en vue de l'amélioration d'un tel service. Elle donne la proportion des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence. Il ressort de ce graphique que, globalement, les ménages sont prêts à s'engager à donner une contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance de point d'approvisionnement en eau afin d'améliorer la gestion des points d'eau, il faudra faire un plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Associations, Elites, Entreprise, etc…) afin de bénéficier de points d'eau supplémentaires ; participer aux campagne s de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité impactant la qualité de point d'approvisionnement en eau, ceci dans l'optique d'améliorer la qualité de l'eau.

Figure 3. 6 : Actions des ménages dans la Commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable, Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable à travers

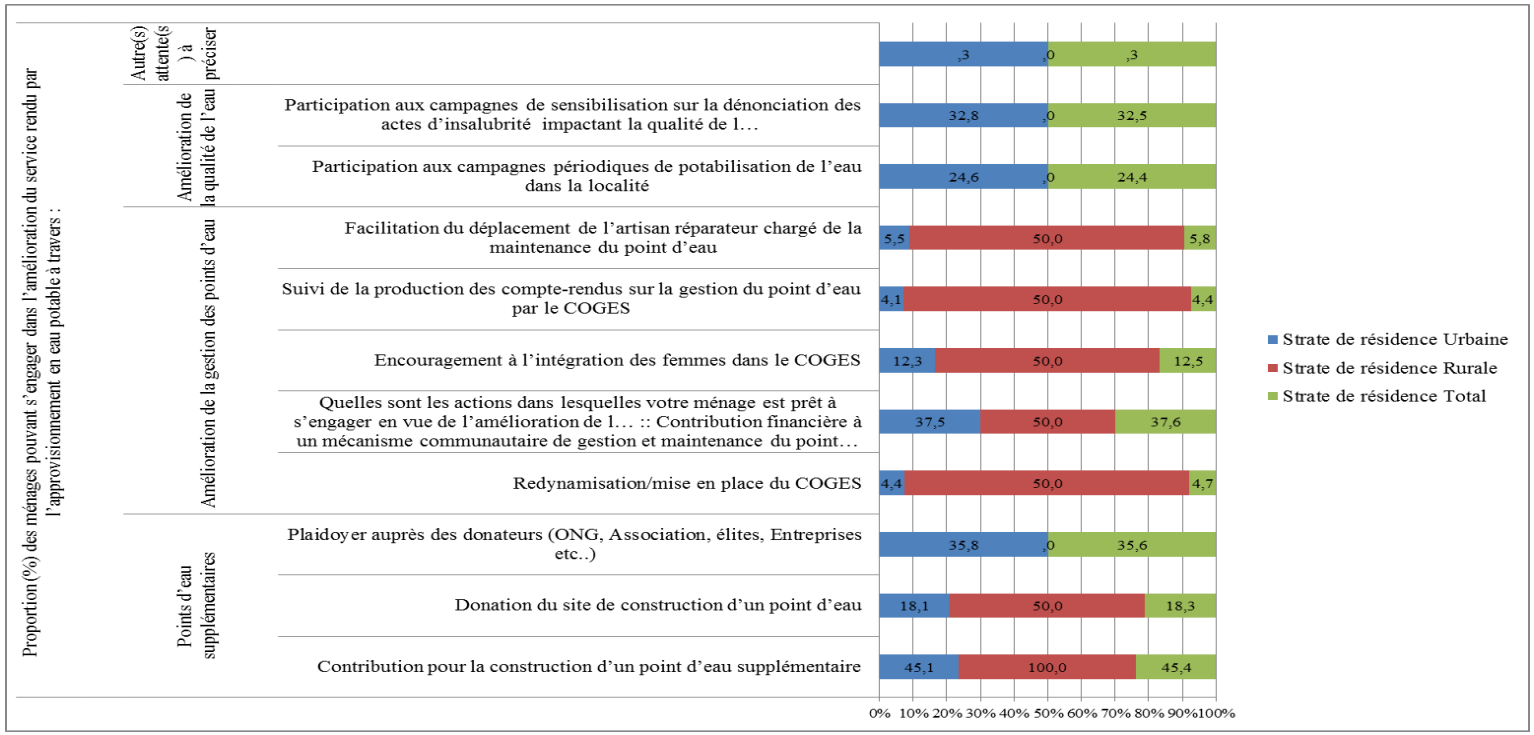

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er 2022

III.3 Services de santé

La mise en œuvre du contrôle citoyen de l'action publique dans le secteur de santé vise à consolider l'implication des populations locales dans l'amélioration de la qualité des services offerts dans les Formations Sanitaires (FOSA) présentes dans la Commune. Il s'appuie sur une évaluation de la perception des populations locales sur la qualité des services rendus par les biens et services publics offerts dans le secteur de la santé.

III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la Commune

La carte sanitaire de la Commune de Ngaoundéré 1er présente plusieurs types de formations sanitaires. Le tableau 3.11 ci-après présente la répartition en pourcentage des ménages selon le type formation sanitaire le plus fréquemment utilise pour la prise en charge.

Tableau 3. 11 : Répartition (%) dans la Commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Répartition (%) dans la Commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge			
	Public	Privé laïc	Privé confessionnel	Total
Urbain	51,9	46,1	2,0	100,0
Rural	100,0	0,0	0,0	100,0
Ensemble	52,2	45,8	2,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er2022

D'après le tableau 3.11, la majorité des ménages fréquentent des formations sanitaires publiques. En effet, 52,2% des ménages déclarent se rendre fréquemment dans les FOSA publiques pour leur prise en charge sanitaire, 45,8% des ménages se rendent dans des FOSA privée laïc et 2,0% des ménages se rendent dans FOSA privées confessionnelles. Les raisons évoquées pour le choix de ces formations sanitaires varient d'un ménage à l'autre. D'après la figure 3.7, 83% déclarent opter pour ces formations sanitaires à cause de la distance, 71,6% ménages à cause de la qualité des soins, 68,8% des ménages à cause de la disponibilité du personnel, 35,5% des ménages à cause de la disponibilité de médicament et. 35,5% des ménages à cause de l'accueil.

Figure 3. 7 : Proportion (%) des ménages dans la Commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé

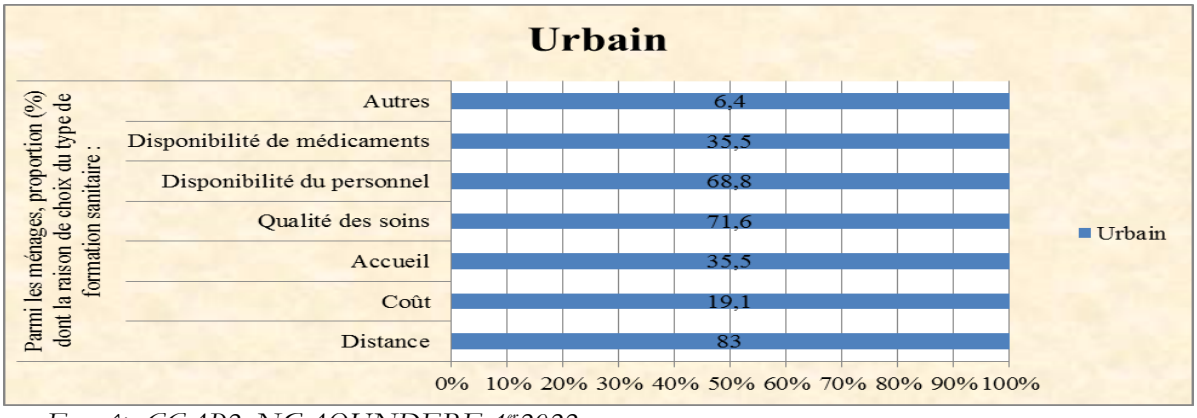

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er2022

Le tableau 3.12 présente la répartition en pourcentage des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins.

Tableau 3. 12 : Répartition (%) dans la Commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	**Type de formation sanitaire existant dans le village / quartier**			
	Centre de santé intégré	*Hôpital de district*	*Hôpital régional*	***Total***
Urbain	42,5	1,4	56,0	100,0
Rural	50,0	0,0	50,0	100,0
Total	42,6	1,4	56,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er2022

Le tableau 3.12 montre que l'hôpital régional est la principale formation sanitaire publique que les ménages fréquentent pour obtenir des soins de santé. En effet, 56,0% des ménages déclarent se rendre principalement à l'hôpital régional pour l'obtention des soins, 42,6% se rendent au Centre de Santé Intégré et 1,4% se rendent à l'hôpital de district.

Le tableau 3.13 présente les données sur l'accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins.

Tableau 3. 13 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	**Proximité du ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins**			**Distance moyenne d'un ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins**	**Temps (en minutes) moyen mis pour atteindre la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins**
	Oui	Non	Total		
Urbain	68,6	31,4	100,0	2432,5	60,0
Rural	100,0	0,0	100,0	1500,0	28,5
Ensemble	68,9	31,1	100,0	2423,6	59,7

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er2022

D'après les résultats, bien que 68,9% se trouvent proches de leur principale formation sanitaire qu'ils fréquentent afin d'obtenir des soins, 31,1% des ménages se trouvent éloignés. Ces résultats traduisent que des efforts sont encore à fournir au niveau de la Commune pour rendre l'accès facile aux soins de santé. Pour des ménages éloignés, les raisons sont illustrées dans le même tableau ci-dessus où, la distance moyenne que parcourent les ménages pour se rendre à leur principale formation sanitaire est de 2,42 kilomètres, pour un temps moyen de près d'une heure. L'éloignement et le temps mis pour atteindre une formation sanitaire publique pourraient réduire le taux de fréquentation des formations sanitaires publiques par les ménages. Ces éléments sont autant d'aspects à prendre en considération pour la priorisation des actions visant l'amélioration de l'offre de santé.

III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires

Tableau 3. 14 ; Proportion (%) des ménages dans la Commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins									
	Ciseaux	*Seringues*	*Alcool*	*Coton*	*Bétadine*	*Thermomètre*	*Tensiomètre*	*Balance*	*Gants*	*Autres*
Urbain	100,0	98,6	98,1	98,1	98,1	97,1	96,1	95,2	94,2	,0
Rural	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	,0
Ensemble	100,0	98,6	98,1	98,1	98,1	97,1	96,2	95,2	94,3	,0

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er 2022

Les ménages dans la Commune de Ngaoundéré 1er déclarent que le petit matériel est disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins. Tous les ménages enquêtés confirment la présence des ciseaux, 98,6% de ménages confirme la présence des seringues, 98,1% pour l'alcool, 98,1%pour le coton, 98,1% la Bétadine, 97,1% pour le thermomètre, 95,2% pour la balance, 94,3% pour les gants.

III.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires

Tableau 3.22 : Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant

Milieu de résidence	Montant (en FCFA) moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages qui trouvent élevé le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que d'autres frais non autorisés sont exigés pour leur servir dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Répartition (%) des ménages selon le jugement sur l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			
				Bon	Passable	Mauvais	Total
Urbain	1226,3	43,0	7,7	24,2	68,6	7,2	100,0
Rural	1250,0	0,0	50,0	0,0	100,0	0,0	100,0
Ensemble	1226,6	42,6	8,1	23,9	68,9	7,2	100,0

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er 2022

Au sein de la Commune de Ngaoundéré 1er, les ménages payent en moyenne une somme de 1226,6 FCFA pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquenté pour l'obtention des soins. Plus de 04 ménages sur 10 trouvent élevé le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins. 8,1% de ménages déclarent que d'autres frais non autorisés sont exigés pour leur servir dans la principale formation sanitaire publique fréquenté pour l'obtention des soins. La plupart des ménages estiment à 68,9% que l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire fréquentée pour l'obtention des soins est passable, certains trouvent à 23,9% que l'accueil est bon et une minorité de 7,2% jugent l'accueil du personnel soignant mauvais.

III.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires

Tableau 3. 15 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles	Proportion (%) des ménages pour qui la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins
Urbain	10,6	44,0
Rural	0,0	0,0
Ensemble	10,5	43,5

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er2022

Le tableau 3.15 ci-dessus donne la disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins. Il en découle de ce tableau que 43,5% déclarent que la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins et que 10,5% des ménages déclarent que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles.

Un service bien rendu suscite la satisfaction des bénéficiaires, c'est pourquoi le tableau 3.16 ci-après se propose de recueillir le point de vu des ménages sur la Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins. De ce tableau, il ressort que, 2,9% de ménages déclarent être non satisfaits des services de santé offerts dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins. Ce qui interpelle les pouvoir public à améliorer la qualité de l'eau. Selon 83,3% de ménages, la raison de non satisfaction est le cout élevé de l'accès aux soins de santé. A côté de cette raison, 66,7% de ménages évoquent la mauvaise qualité des soins des services offerts.

Tableau 3. 16: Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services de santé offerts dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Eloignement des formations sanitaires	Mauvaise qualité des services offerts	Absentéisme du personnel	Mauvaise qualification du personnel de la formation sanitaire	Monnayage des soins	Insuffisance de médicaments	Mauvaise qualité équipements	Insuffisance des équipements	Coût élevé de l' accès aux soins de santé	Autres
Urbain	2,9	0,0	66,7	33,3	50,0	16,7	16,7	33,3	50,0	83,3	0,0
Ensemble	2,9	0,0	66,7	33,3	50,0	16,7	16,7	33,3	50,0	83,3	0,0

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er2022

III.3.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé

L'insatisfaction des ménages suite au service rendu dans le secteur de la santé se traduit également par un ensemble d'actions que ceux – ci peuvent mettre en œuvre en vue de l'amélioration de ce secteur, la figure 3.8 suivante met en exergue selon les ménages des actions à mener en vue de l'amélioration d'un tel secteur. Elle donne la proportion des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence. Il ressort de ce graphique que, globalement, les ménages sont prêts à s'engager à faire un plaidoyer auprès de la Commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires ; à faire un plaidoyer auprès des ONG/Structures privées pour la construction des formations sanitaires ; que les pouvoirs publics approvisionnent et dotent en médicaments et en équipements les formations sanitaires.

Figure 3. 8 : Actions des ménages dans la Commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

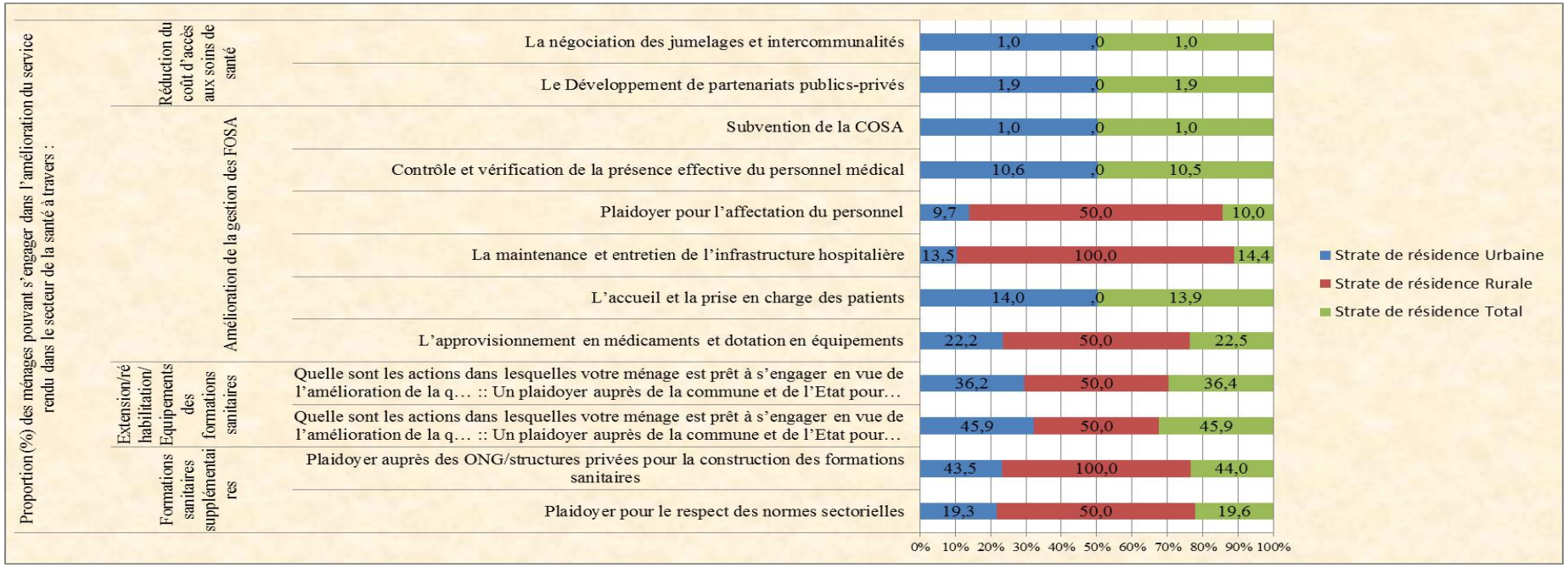

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er 2022

III.4 Services de l'éducation

La mise en œuvre du contrôle citoyen de l'action publique dans le secteur de l'éducation vise à consolider l'implication des populations locales dans l'amélioration de la qualité des services offerts dans les établissements scolaires présentes dans la Commune. Il s'appuie sur une évaluation de la perception des populations locales sur la qualité des services rendus par les biens et services publics offerts dans le secteur de l'éducation.

III.4.1 Fréquentation scolaire dans la Commune

La carte scolaire de la Commune de Ngaoundéré 1er présente plusieurs ordres d'enseignement répartis en cycle. La Figure 3.9 ci-après présente la répartition en pourcentage des enfants dans les ménages selon les cycles d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence, il ressort de ce tableau que, dans le cycle maternel, globalement, 63,6% des enfants des ménages fréquentent le privé, et en zone rurale, les enfants en âge d'aller à la maternelle fréquentent le public. Pour le cycle primaire, globalement, 63,3% des enfants des ménages fréquentent le public et en zone rurale tous les enfants des ménages en âge d'aller au primaire fréquentent le public. Pour le cycle secondaire, la majorité des enfants des ménages fréquentent les établissements publics (globalement, 68,8% pour le premier cycle du public et 72% pour le second cycle du public). Cette même tendance s'observe pour le cas de formation professionnelle.

Figure 3. 9 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

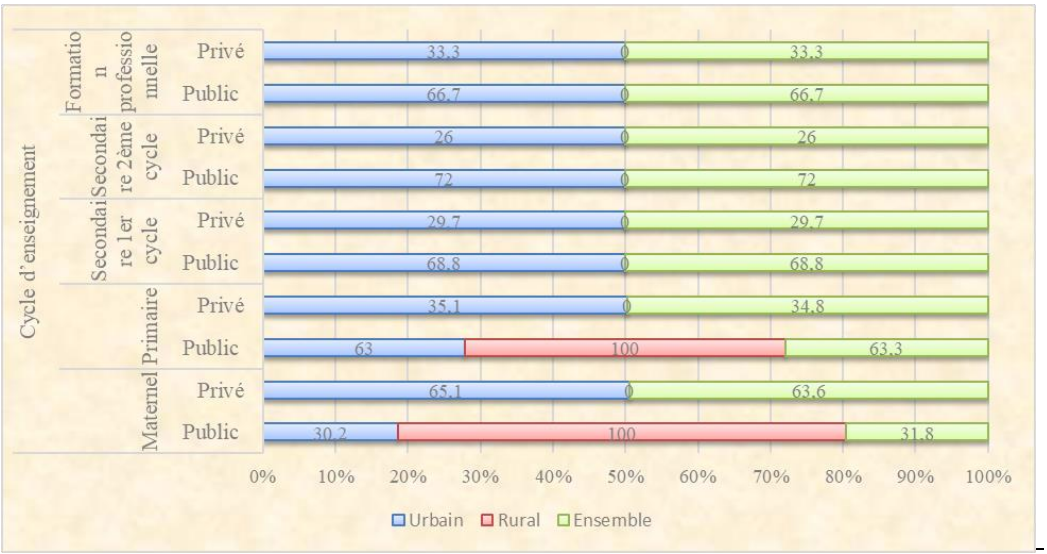

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er 2022

Les raisons évoquées pour le choix de ces établissements scolaires pour les enfants varient d'un ménage à l'autre. D'après le tableau 3.10 ci- après, 61,5% déclarent opter pour ces établissements scolaires à cause de la l'éloignement, 99,5% ménages à cause la qualité de l'éducation, 35,3% des ménages à cause du coût

Figure 3. 10 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire

Milieu de résidence	Raisons de préférence du privé au public		
	Eloignement	Coût	Qualité de l'éducation
Urbain	61,5	35,3	99,5
Ensemble	61,5	35,3	99,5

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er2022

Entre autre raisons évoquées pour le choix des établissements scolaires pour les enfants, se trouve la proximité. La figure 3.11 ci-après donne la répartition (en %) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public. De cette figure, il ressort que pour le cycle maternelle 23,7% déclarent la disponibilité de ce cycle et 92,9% de ménages affirment la proximité d'établissement scolaire public dans le village/quartier ; pour le cycle primaire, globalement, 40,7% déclarent la disponibilité de ce cycle et 85,8% affirment la proximité d'établissement scolaire public dans le village/quartier ; pour le cycle secondaire et le cycle de formation professionnelle, les ménages déclarent la disponibilité de ces cycles et la majorité é affirment la proximité d'établissement.

Figure 3. 11 :Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public

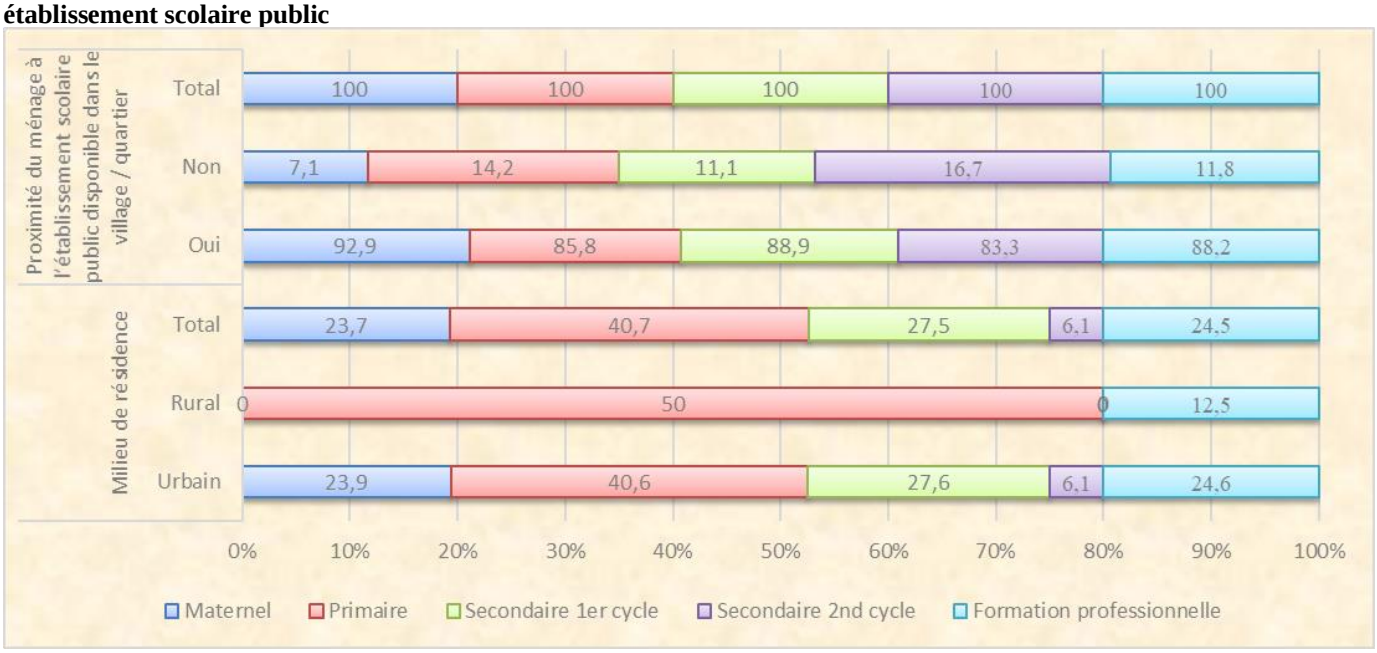

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er2022

III.4.2 Accessibilité de l'école publique dans la Commune

Tableau 3. 17 : Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence

Cycle disponible	Milieu de résidence				*Ensemble*	
	Urbain		*Rural*			
	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis
Maternel	30,0	3,9	2,5	2,5	29,8	3,9
Primaire	423,1	49,3	750,0	9,0	425,3	49,0
Secondaire 1er cycle	628,0	42,5	0,0	0,0	623,7	42,2
Secondaire 2nd cycle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Formation professionnelle	270,3	23,9	188,1	2,9	269,7	23,8

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er2022

D'après les résultats du tableau 3.17, globalement les enfants qui fréquentent le 1er cycle du secondaire parcourent en moyenne 628,0 mètres pour atteindre l'école en mettant en moyenne 42,2 minutes. Ceux du primaire mettent en moyenne 49,0 minutes en chemin pour parcourir une distance moyenne de 425,3 mètres avant d'atteindre l'établissement. En ce qui concerne les écoliers des formations professionnelles, ils parcourent en moyenne 269,7 mètres en mettant un temps moyen de 23,8 minutes pour atteindre leur établissement scolaire. Ces éléments sont autant d'aspects à prendre en considération pour la priorisation des actions visant l'amélioration de l'offre de l'éducation.

III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire

L'environnement scolaire est un élément qui contribue à l'épanouissement et au meilleur rendement de l'apprenant lorsqu'il remplit certains bons critères. Le tableau 3.18 ci-après donne la proportion (en %) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement. Ce tableau renseigne que selon 3,8% de ménages, le cycle maternel est un cycle complet qui a une salle de classe de classe par niveau, une disponibilité des bancs pour asseoir tous les élèves. Selon 1,4% de ménages, il y'a une distribution des livres scolaires. En ce qui concerne, selon 30,0% de ménages, ce cycle est complet et a une salle par niveau. De plus 25,6% de ménages déclarent que ce cycle primaire dispose des bancs pour faire asseoir tous les élèves et selon 7,5% de ménages, ce cycle ne distribue pas de livres scolaires.

Tableau 3. 18 : : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement

Cycle d'enseignement	Caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté			
	a un cycle complet	*a une salle par niveau de classe*	*Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves*	*Distribution de livres scolaires*
Maternel	3,8	3,8	3,8	1,4
Primaire	30,4	30,0	25,6	7,5
Secondaire 1er cycle	25,3	25,3	24,9	0,0
Secondaire 2ème cycle	0,0	0,0	0,0	0,0
Formation professionnelle	14,8	14,8	13,6	2,2

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er2022

Un autre facteur qui contribuerait au rendement scolaire et qui a fait l'objet d'évaluation dans cette analyse est celui que décrit le tableau 3.19 suivant, à savoir le Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle. De ce tableau, il ressort que globalement, le nombre moyen d'élèves par salle de classe est de 63 élèves et que l'irrégularité des enseignants dans la salle de classe au secondaire 2nd cycle au est criarde. Au maternel, primaire, secondaire 1er cycle et formation professionnelle plus la moitié des ménages affirment que les enseignants sont réguliers.

Tableau 3. 19 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle

Cycle d'enseignement	Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement	Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe			
		Régulier	Moyennement régulier	Irrégulier	Total
Maternel	41,2	75,0	25,0	0,0	100,0
Primaire	69,4	75,8	22,0	2,2	100,0
Secondaire 1er cycle	60,0	86,7	12,0	1,3	100,0
Secondaire 2nd cycle	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
Formation professionnelle	63,2	79,9	17,9	2,2	100,0

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er2022

Le tableau 3.20 suivant donne la proportion (en %) dans la Commune de Ngaoundéré 1er des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence. Ce tableau renseigne que quel que soit le cycle, très peu de ménages ne participent pas aux réunions de l'APEE et parmi les ménages qui ne participent pas à l'APEE, les principales raisons de leur non-participation aux réunions de l'APEE sont les suivantes : Non-respect des horaires, Réunion d'information et non d'échanges.

Tableau 3. 20 : Proportion (%) dans la Commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	Proportion (%) de ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE		Parmi les ménages qui ne participent pas à l'APEE, proportion (%) de ménages selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE				
	Urbain	Rural	Non-respect des horaires	Durée des réunions	Réunion d' information et non d' échanges	Non reddition des comptes	Autres
Maternel	0,0	0,0	54,5	45,5	45,5	36,4	9,1
Primaire	3,7	3,7	50,0	0,0	83,3	0,0	0,0
Secondaire 1er cycle	2,0	2,0	52,9	29,4	58,8	23,5	5,9
Secondaire 2nd cycle	0,0	0,0	54,5	45,5	45,5	36,4	9,1

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er2022

III.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école

Cette rubrique présente d'une part la répartition des ménages selon leur appréciation du montant payé des frais exigibles et le milieu de leurs résidences et d'autre part, donne la proportion des déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnées suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement. Déjà du tableau 3.21 renseigne que les frais exigibles pour le cycle secondaire est plus élevé (selon 53,3% de ménages) que pour tous les autres cycles (selon 41,7% de ménages pour le cycle maternel, selon 25,3% de ménages pour le cycle primaire) et que pour tous ces cycles, le primaire se présente en tête comme le cycle où les ménages paient autre chose en plus des frais exigibles d'éducation (selon 5,1% de ménages).

Tableau 3. 21 :Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence

Cycle d' enseignement	Dépense moyenne (FCFA)				Répartition (%) des ménages payant les frais exigibles par appréciation du montant payé			Proportion (%) de ménages ayant payé autre chose en plus des frais exigibles d'éducation
	Inscription	APEE	Autres frais	Total	Elevé	Raisonnable	Faible	
Maternel	7666,7	11208,3	1958,3	20833,3	41,7	58,3	0,0	1,0
Primaire	2324,3	2494,5	442,6	5261,4	25,3	74,7	0,0	5,1
Secondaire	10702,7	13633,3	2176,0	26512,0	53,3	46,7	0,0	3,4
Formation professionnelle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er2022

Les biens publics mis à la disposition de la population méritent un entretien. Mais sont-ils toujours entretenus ? si par qui ? le tableau 3.22 donne la Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnées suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement. Il ressort de ce tableau que les cycles dans lesquels les ouvrages endommagés sont le cycle primaire (selon 28,1% de ménages) suivi du cycle secondaire (selon 22,7% de ménages). Par ailleurs les acteurs principaux qui interviennent dans la réfection de ces ouvrages endommagées sont les organisations du village et les Elites.

Tableau 3. 22 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnées suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement

Cycle d'enseignement	**Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages endommagées ont été réfectionnées**	**Acteur déclaré de la réfection des ouvrages endommagées :**					
		APEE	*Maire*	*Organisation du village*	*MINEDUB/ MINESEC /MINEFOP*	*Elites*	*Autres*
Maternel	3,7	0,0	0,7	1,0	0,0	0,0	3,7
Primaire	28,1	0,0	0,0	4,7	0,7	2,4	28,1
Secondaire	22,7	0,3	0,0	4,1	0,3	1,4	22,7
Formation professionnelle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er2022

III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle

Afin de proposer les actions à envisager en vue de l'amélioration du service de l'éducation, il est important de connaitre la proportion des ménages non satisfaits des services de l'éducation d'une part et d'autre part de connaitre même parmi les ménages non satisfaits, quelle est la proportion des raisons de leurs non satisfactions. C'est ainsi que le tableau ci-après donne la proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction. De ce tableau, il ressort que 3,7% de ménages déclarent être insatisfaits des services d'éducation pour le cycle primaire et pour le cycle on a 2,7% de ménages insatisfaits. Pour le cycle primaire, les principales raisons de leurs insatisfactions sont Insuffisance de salles de classe (selon 45,5% de ménages), Insuffisance d'équipements (selon 45,5% de ménages), Absence de distribution de manuels scolaires (selon 36,4% de ménages), Mauvais résultats (selon 36,4% de ménages) et pour le cycle secondaire, les principales raisons de leurs insatisfactions sont les Coûts élevés de la scolarité (selon 75% de ménages), la Qualité des enseignements dispensés (selon 25% de ménages).

Tableau 3. 23 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction

Cycle d' enseignement	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :											
		Eloignement de l' établissement	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d' équipements	Insuffisance des écoles	Assiduité du Personnel	Ponctualité du personnel	Qualité des enseignements dispensés	Absence de distribution de manuels scolaires	Mauvais résultats	Coûts élevés de la scolarité	Coûts élevés de la scolarité	Autre
Maternel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Primaire	3,7	18,2	45,5	45,5	9,1	9,1	18,2	18,2	36,4	36,4	45,5	0,0	18,2
Secondaire	2,7	12,5	0,0	0,0	0,0	12,5	12,5	25,0	0,0	12,5	75,0	0,0	12,5
Formation professionnelle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er2022

III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation

Pour définir les actions allant dans le sens d'améliorer le service dans le secteur de l'éducation, il importe de savoir la proportion des ménages dans la Commune pouvant s'engager au niveau communal dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation. C'est pourquoi de la figure 3.12 ci-après il ressort que, globalement, les ménages sont prêts à s'engager à faire une Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle (selon 11,5% de ménages), à faire un Suivi rapproché des relations parents/enseignants (selon 7,8% de ménages), prime d'excellence à l'école (selon 4,2% de ménages), faire un plaidoyer pour l'affectation des personnels (selon 3,6% de ménages).

L'insatisfaction des ménages suite au service rendu dans le secteur de l'éducation se traduit également par un ensemble d'actions que ceux-ci peuvent mettre en œuvre en vue de l'amélioration de ce secteur, la figure 3.12 suivante met en exergue selon les ménages des actions à mener en vue de l'amélioration d'un tel secteur. Elle donne la proportion des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Figure 3. 12 : Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communal dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

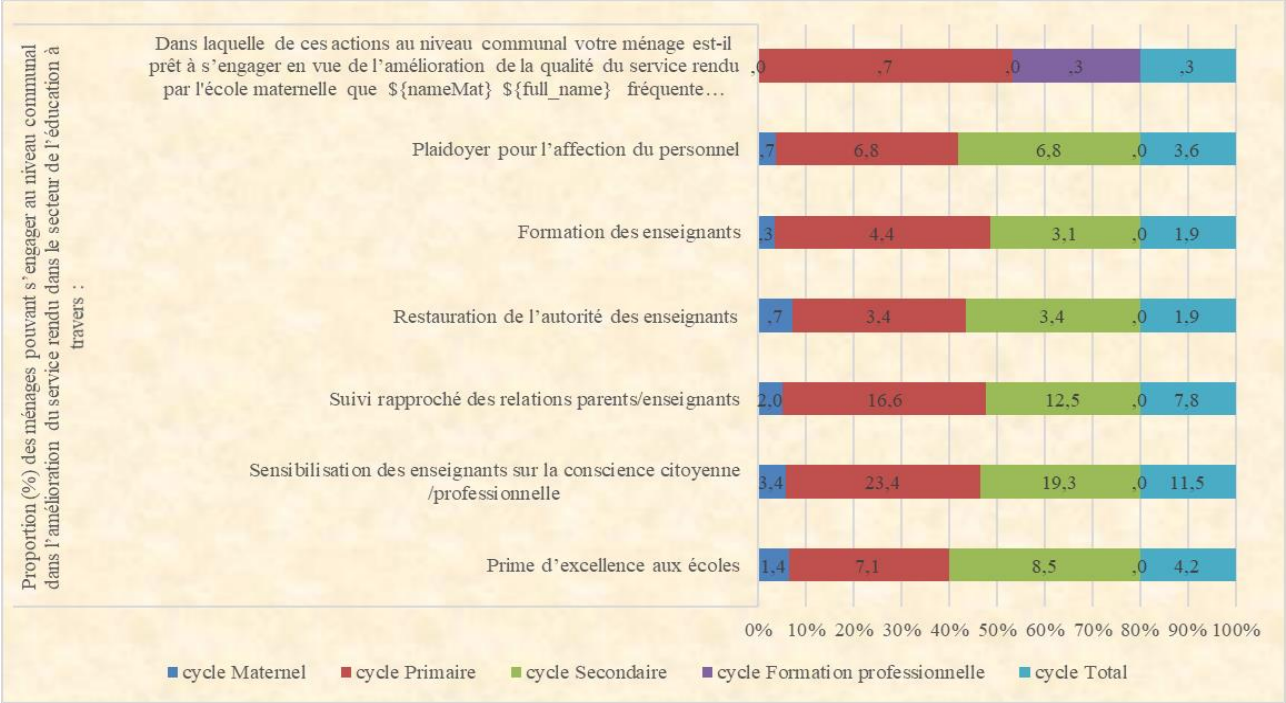

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er 2022

De cette figure 3.13 il découle les actions à mener suivantes : dénoncer les enseignants indélicats (selon 9,7% de ménages), renforcer les relations parents/enseignants (selon 8,4% de ménages), participer aux activités de l'école (selon 7,7% de ménages), primer les bons enseignants (selon 6,2% de ménages).

Figure 3. 13 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

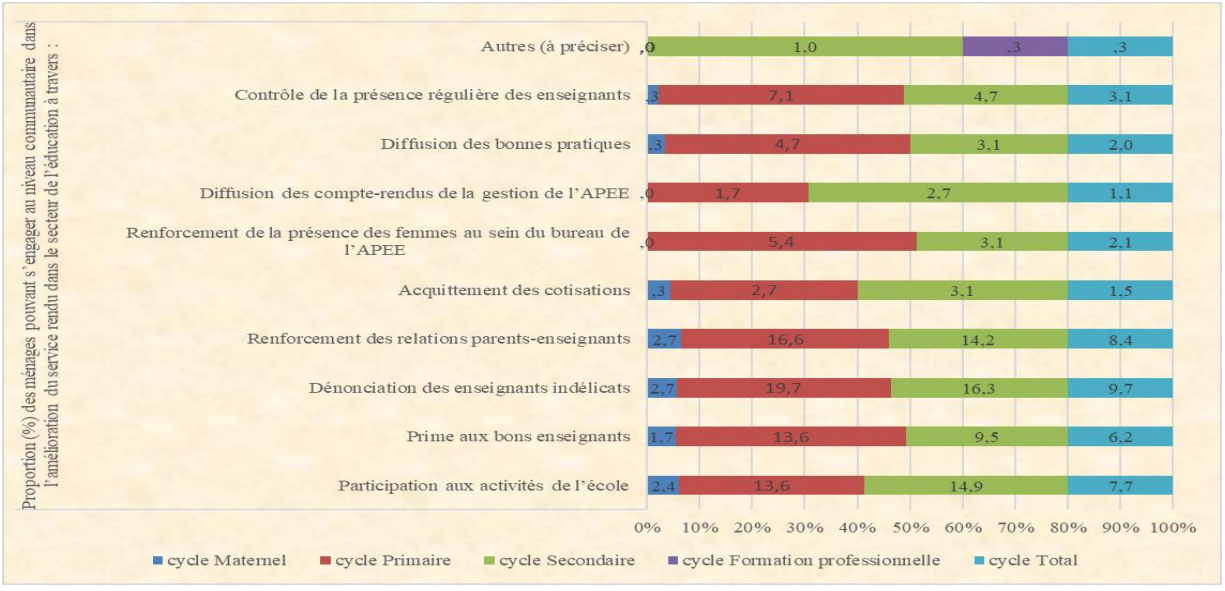

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er 2022

III.5 Fourniture des services communaux

Cette partie présente d'une part, les informations collectées sur les services rendus dans l'institution communale de Ngaoundéré 1er, et la perception que les ménages enquêtés ont de ces services, et d'autre part, propose des axes d'amélioration des services sur la base des insuffisances relevées par ces ménages.

III.5.1 Caractérisations de la fourniture des services communaux

Tableau 3. 24 : Demande de service, accueil à la Commune et temps mis pour l'obtention du service

	Service communal	*Proportion de ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois*	*Proportion de ménages estimant que l'accueil pour le service a été bon*	*Temps mis pour obtenir le service communal* — *Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune ?*							
				En cours	*Minute*	*Heure*	*Jour*	*Semaine*	*Mois*	*Année*	*Total*
service	Acte de naissance	13,9	12,5	7,3	2,4	2,4	12,2	29,3	46,3	0,0	100,0
	Acte de décès	2,0	1,4	0,0	16,7	0,0	50,0	16,7	0,0	16,7	100,0
	Acte de mariage	3,4	3,4	10,0	40,0	0,0	50,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Légalisation des documents officiels	6,1	4,7	5,6	11,1	44,4	38,9	0,0	0,0	0,0	100,0
	Délivrance des documents d'Urbanisme	1,0	1,0	0,0	33,3	0,0	33,3	33,3	0,0	0,0	100,0
	Aménagement des voiries	0,7	0,3	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Gestion des déchets /assainissement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Hygiène et salubrité	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Aménagement des espaces verts et de loisir	0,3	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Transport public	0,3	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Eclairage public	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Aménagement des aires de jeux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Certificat de domicile	1,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	66,7	33,3	0,0	100,0
	Validation des plans de localisation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Authentification des documents	1,7	1,4	0,0	40,0	60,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Informations	0,3	0,3	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Autres	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er2022

Les services sollicités par les ménages enquêtés et rendus par la Commune de Ngaoundéré 1er, qui sont traités dans cette partie portent sur l'établissement des actes d'état civil (naissances, mariages, décès), l'établissement de certificats de domicile, la certification des documents officiels, Authentification des documents, Transport public, Aménagement des espaces verts et de loisir, Aménagement des voiries, Délivrance des documents d'Urbanisme, la demande des informations. De l'ensemble des ménages enquêtés, 13,9% déclarent avoir sollicité l'établissement d'actes de naissance, 6,1% disent avoir demandé la certification de copie des documents officiels, 3,4% disent avoir demandé l'acte de mariage, 2% disent avoir demandé l'acte de décès et 1,7% disent avoir demandé l'Authentification des documents. Les ménages ayant sollicité les services non énumérés ici sont des ménages dont leur proportion de demande de service est inférieure ou égale 1% des enquêtés.

Parmi les ménages dont un membre a demandé l'établissement d'actes de naissance, 12,5% estiment que l'accueil pour le service a été bon. 46,3% disent qu'ils déclarent que ce service leur a été rendu après un temps de l'ordre du mois alors que 29,3% déclarent que le temps mis pour obtenir ce service est de l'ordre des semaines. Ce pendant 66,7% des ménages ayant sollicité l'établissement du Certificat de domicile d'actes ont déclaré qu'ils ont été servis après un temps de l'ordre de semaine.

III.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux

Tableau 3. 25 : Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal

Service communal	***Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service***	***Cause du temps long ou très long pour rendre service***					
		Personnel indisponible/ absent	*Absence de matériel de travail*	*Incompétence du personnel*	*Mauvaise organisation des services*	*Refus de Corrompre*	*Total*
Acte de naissance	9,8	0,0	0,0	50,0	50,0	0,0	100,0
Acte de décès	16,7	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
Acte de mariage	0,0	20,0	0,0	40,0	20,0	20,0	100,0
Légalisation des documents officiels	27,8	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0
Délivrance des documents d'Urbanisme	66,7	0,0	0,0	50,0	50,0	0,0	100,0
Aménagement des voiries	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Aménagement des espaces verts et de loisir	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Transport public	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Certificat de domicile	,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Authentification des documents	40,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0
Informations	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er2022

Parmi les ménages dont un membre a demandé l'un des services suivant : Aménagement des voiries, Aménagement des espaces verts et de loisir, Transport public, les Informations, la Délivrance des documents d'Urbanisme, la Légalisation des documents officiels, l'établissement d'Acte de décès, l'établissement d'actes de naissance, plusieurs trouvent long le temps mis pour obtenir ces services et les raisons évoquées sont l'incompétences du personnel, le refus de corrompre et la mauvaise organisation des services.

De plus le tableau 3.26 suivant renseigne sur les ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service. Pour services de demandes d'information et d'Authentification des documents, 100% de ménages déclarent avoir payé un pourboire pour avoir les informations. De même 20% déclarent avoir payé un pourboire pour avoir d'Authentification des documents. Toutefois, il existe des services où aucun pourboire n'est demandé (Acte de décès, Délivrance des documents d'Urbanisme, Aménagement des espaces verts et de loisir, Certificat de domicile, Transport public)

Tableau 3. 26 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal

Service communal service	*Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service*
Acte de naissance	4,9
Acte de décès	0,0
Légalisation des documents officiels	5,6
Délivrance des documents d'Urbanisme	0,0
Aménagement des voiries	0,0
Aménagement des espaces verts et de loisir	0,0
Transport public	0,0
Certificat de domicile	0,0
Authentification des documents	20,0
Informations	100,0
Autres	0,0

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er2022

III.5.3 Promotion de l'engagement citoyen dans la Commune

L'exploitation des informations recueillies sur la caractérisation des activités de la Commune ont permis de relever que moins d'un ménage sur 100 déclare que le village/quartier est impliqué dans la programmation et la budgétisation des actions du développement, et moins d'un ménage sur 100 ménages enquêtés déclare que le village/quartier est accompagné dans les actions de développement, que la Commune leur communique les actions programmées au cours de l'année dernière.

Tableau 3. 27 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la Commune

Milieu de résidence	Caractérisation déclarée des activités de la Commune par le ménage				
	Communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière	*Communication sur le budget annuel*	*Communication sur les dépenses et recettes de l'année dernière*	*Accompagnement du village/quartier dans les actions de développement*	*Implication du village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement*
Urbain	1,4	0,3	0,3	1,4	2,4
Rural	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	1,4	0,3	0,3	1,4	2,4

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er2022

III.5.4 Appréciation des services communaux

Les informations concernant le niveau de satisfaction par rapport aux services rendus par la Commune révèlent que 4,4% de ménages sont non satisfaits des services de la Commune. Des ménages dont un membre est non satisfait, 38,5% avancent comme raison d'insatisfaction à la fois la Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers et la Non information des populations de la gestion communale. 30,8% des ménages évoquent à la fois comme raison l'Absentéisme du personnel, la Corruption et le Mauvais accueil tandis que 23,1% parlent de manque de professionnalisme.

Tableau 3. 28 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services communaux	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	Non information des populations de la gestion communale	Absentéisme du personnel	Corruption	Mauvais accueil	Manque de professionnalisme	Méconnaissance des actions menées par la Commune	Manque de confiance envers l'exécutif municipal	Indisponibilité de l'exécutif municipal	Autre
Urbain	4,4	38,5	38,5	30,8	30,8	30,8	23,1	15,4	15,4	0,0	0,0
Ensemble	4,4	38,5	38,5	30,8	30,8	30,8	23,1	15,4	15,4	0,0	0,0

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er2022

III.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux

Les engagements pris par les ménages dans le sens de l'amélioration de qualité du service rendu par l'institution communale sont principalement la Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes) (40%), la Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté (39,3%), Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la Commune (31,5%), l'Adhésion à des groupes d'écoute des radios communautaires (23,1%) et la Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires (21,4%).

Tableau 3. 29 : Actions des ménages dans la Commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'institution communale à travers :									
	Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté	Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion	Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)	Consultation du babillard de la Commune	Animation des tranches d' antenne dans les radios communautaires	Suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires	Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires	Adhésion à des groupes d' écoute des radios communautaires	Participation aux réunions d' information et de sensibilisation de la Commune	Autres
Urbain	39,2	14,3	39,6	15,4	3,8	8,2	21,5	23,2	31,7	0,3
Rural	50,0	0,0	100,0	50,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	39,3	14,2	40,0	15,6	3,7	8,1	21,4	23,1	31,5	0,3

Source : Enquête CCAP2, NGAOUNDERE 1er2022

CHAPITRE IV : PLAN D'ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE

Selon le Programme d'Action adopté en 1976 par la Conférence mondiale de l'Organisation internationale sur l'emploi, « une politique orientée vers la satisfaction des besoins essentiels demande que la population participe aux décisions qui l'intéressent par l'intermédiaire des organisations de son propre choix ». La participation de la population à l'offre des services publics permet en effet d'abord de satisfaire leur désir légitime de prendre part à des décisions qui influent sur leur existence et leur mode de vie ; mais elle permet aussi d'identifier les besoins à satisfaire prioritairement, de mobiliser les ressources disponibles et de répartir au mieux les services ou les produits susceptibles de satisfaire ces besoins

L'implication des populations dans l'offre des services publics développés dans ce document est très importante, car elle contribue à l'amélioration de l'offre de ces services dans leur différente localité. Pour ce faire, la mise en commun de leur action va permettre la mise sur pied d'un plan d'action pour la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique. Ce plan d'action est précédé au préalable d'un dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements et enfin d'un plan d'action détaillant les différentes actions à mettre en œuvre pour l'amélioration des services publique rendu et les différents responsables des quatre secteurs développés dans ce rapport entre autres : l'approvisionnement en eau, les services de santé, les services d'éducation et les services communaux.

IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements

Le dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un outil permettant d'impliquer les populations dans l'amélioration des services publics rendus. La présente section se décompose en 4 axes principaux : la composition et attributions du comité de suivi-évaluation participatif, les indicateurs de suivi et d'évaluation, et le reporting des activités.

IV.1.1. Composition du comité de suivi – évaluation participatif

Le Comité de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un organe consultatif mis en place par arrêté communal. Il est composé de 06 membres. Les critères de sélection qui ont permis leur choix sont :

- Etre élu local au moins pour le poste du Président ;
- Résider de préférence dans la Commune ;
- Etre disponible ;
- Avoir une connaissance de la Commune ;
- Avoir des connaissances dans les différents centres d'intérêts ;
- Maîtriser le processus de planification locale ;
- Ne pas faire partie de l'Exécutif Communal.

IV.1.2. Attribution du comité de suivi – évaluation participatif

Le comité de suivi – évaluation participatif a comme attributions :

- S'assurer de la mise en œuvre des activités du plan d'action ;
- Suivre et évaluer l'exécution des activités du plan d'action ;
- Apprécier le niveau d'engagement des responsables d'activités dans leurs tâches d'une part, d'atteintes des résultats, des changements produits au niveau des personnes, des structures et de la Commune d'autre part ;
- Permettre au Conseil Municipal ou à l'Exécutif Municipal de prendre à temps les mesures idoines pour corriger et ajuster les actions, les stratégies et les projets ;
- Veiller à une implication des populations dans les activités spécifiques de la Communes (Budgets, réalisations, compte administratif, initiatives …) ;
- Eveiller la prise de conscience des populations à assumer leur rôle de suivi et d'évaluation des projets et réalisations (au niveau de leur mise en œuvre et de leur fonctionnement) par les sensibilisations ;
- Engager les populations dans les projets d'envergures, les initiatives de développement de la Commune ;
- Mesurer et analyser les écarts au vu des objectifs :
- Prendre les mesures correctives pour rattraper les écarts ;
- Donner son avis sur le déroulement de l'ensemble des activités du plan d'action sur la base des rapports d'avancement ;
- Proposer à l'exécutif et au conseil communal toutes mesures susceptibles de rendre facile l'exécution des activités du plan d'action ;
- Veiller à la mise en œuvre effective des décisions ;
- Communiquer, informer l'exécutif communal sur l'état d'avancement des activités rencontrées dans l'exécution de leurs missions ;

Toutefois, le Comité doit tenir des réunions, des séances de travail pour s'assurer de la mise en œuvre effective des activités du plan d'action.
Le Comité siège tous les trois mois et rédige un rapport d'activités trimestriel qui est soumis à l'attention du Maire,

Les fonctions de membre du Comité sont gratuites. Toutefois, certaines charges liées au fonctionnement du Comité seront imputées au budget de la Commune.
Toute personne peut, en raison de ses compétences et sur décision du Président, être invité à assister aux travaux dudit Comité, avec voix consultative. Le Président peut aussi inviter tout conseiller Municipal en fonction de ses compétences.
Le mandat du Comité est de trois (3) ans renouvelables.

IV.1.3. Composition du comité de suivi – évaluation participatif

- **Le président :**
- **Le rapporteur :**
- **Les membres** :

- 01 représentant de la sous-préfecture ;
- 02 représentants de la société civile au niveau communal
- 02 représentants des chefferies traditionnelles ;
- 01 représentant du secteur de la santé (Médecin Chef de District de l'Arrondissement) ;
- 01 représentant du secteur de l'éducation (Délégué d'Arrondissement) ;
- 01 représentant du secteur de l'eau ;
- 02 leaders d'opinion au niveau local ;
- 02 leaders religieux ;
- 02 mouvements associatifs (au moins une association des femmes).

IV.2. Plan d'action du contrôle citoyen de l'action publique

Enquête de perception sur la satisfaction du service rendu par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux dans la Commune de Ngaoundéré Ier en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans ces secteurs.

PLAN D'ACTIONS DU CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE EN VUE DE LA CONDUITE DES CHANGEMENTS

Objectif global	Objectif spécifique	Action	Responsable	Partenaire	Indicateur de résultat de l'action	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
SECTEUR APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE											
Améliorer l'accès des populations à l'eau potable	OS 1: Ajouter des points d'eaux supplémentaires	Collecte de la contribution financière des ménages à la réalisation de nouveaux points d'eau	Le Cadre Chargé des Communautés (CCC) ou le Cadre Chargé du Développement (CCD) ou le représentant du secteur « Eau »	Les CC de chaque village	Effectif des ménages qui ont contribué	Nbre	Trimestrielle	Nombre moyen des ménages qui contribuaient avant	Tous les ménages contribuent	Fiches de suivi du CCC	Comptage
					Le ménage a contribué pour XX F	Franc CFA	Trimestrielle	Montant moyen des contributions d'un ménage parmi ceux qui contribuaient avant	XX F	Fiches de suivi du CCC	Comptage
					Nbre de réunions tenues par le CC pour rendre compte des contributions aux ménages	Nbre	Mensuelle	0	12	- Fiches de présence - Rapport de la réunion	Comptage
					Le ménage a donné XX m²	m²	Trimestrielle	Superficie moyenne des donations d'un ménage parmi ceux qui ont donné des sites avant	XX m²	Fiches de suivi du CCC	Comptage
					Nbre de réunions tenues par le CC pour rendre compte des donations des sites aux ménages	Nbre	Mensuelle	0	12	- Fiches de présence - Rapport de la réunion	Comptage

Objectif global	Objectif spécifique	Action	Responsable	Partenaire	Indicateur de résultat de l'action	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
SECTEUR SANTE											
Améliorer l'accès des populations aux soins de santé de qualité	OS 1: Étendre ,réhabiliter et équiper les formations sanitaires	Plaidoyer pour l'extension , la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	Le Cadre Chargé des Communautés (CCC) ou le Cadre Chargé du Développement (CCD) ou le représentant du secteur « Santé »	Le responsable de la formation sanitaire	Nbre de plaidoyers adressés aux ONG/Structures privées	Nbre	Trimestrielle	Nbre de plaidoyers déjà émis	Nbre de plaidoyers à adresser	Dossier de plaidoyer transmis au MINSANTE	Comptage
					Nbre de plaidoyer pour extension ou réhabilitation émis	Nbre	Trimestrielle	Nbre de plaidoyers déjà émis	Nbre de plaidoyers à adresser	Dossier de plaidoyer transmis au MINSANTE	Comptage
					Nombre de formations sanitaires équipées	Nbre	Annuelle	Nombre de formations sanitaires déjà équipées	Nombre de formations sanitaires à équiper	PV de réception	Comptage
FOURNITURES DES SERVICES PAR LA COMMUNE											
Améliorer la qualité des services rendus aux populations	**OS.1 : Améliorer le dialogue citoyen entre la Commune et les populations**	Impliquer et informer les ménages dans les activités de la Commune	Le Cadre Chargé des Communautés (CCC)	Les CC de chaque village	Nbre des ménages informés des activités de la Commune	Nbre	Trimestrielle	Nbre des ménages déjà informés quotidiennement des activités de la Commune	Tous les ménages de la Commune	Rapport d'activité de la Commune	Comptage
					Nbre des ménages impliqués dans les activités communales	Nbre	Trimestrielle	Nbre des ménages déjà impliqués dans les activités de la Commune	Tous les ménages de la Commune	Rapport d'activité de la Commune	Comptage

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

En définitive, à travers le Scorecard, les populations de la Commune de Ngaoundéré 1er ont exprimé leurs opinions en matière de l'offre des services publics dans les domaines de l'approvisionnement en eau, de la santé humaine, de l'éducation et des services rendus par la Commune. Après vérification, traitement et analyse de ces données il en ressort que dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, 100% de ménages enquêtés utilisent l'eau publique. Tous les ménages ont accès à l'eau publique toute l'année. En plus du comité de gestion du point d'eau à qui incombe la remise en service des points d'eau en cas de panne qui, d'après les ménages dure généralement entre une semaine et un mois, d'autres institutions ou personnes interviennent également pour réparer les pannes, à l'exemple des chefs de village/quartiers, du Maire et d'autres partenaires au développement. Les problèmes d'eau qui se posent dans des villages/quartiers sont essentiellement l'insuffisance des points d'approvisionnement en eau, la mauvaise qualité de l'eau, et l'éloignement des points d'eau.

Par rapport au secteur de la santé, l'ensemble des ménages ont accès à au moins une formation sanitaire dont la plus fréquentée est un hôpital/CMA. En effet 56% de l'ensemble des ménages enquêtés dans la Commune se soignent à l'hôpital Régional et 44%.de ceux-ci se soignent dans les CSI et hôpital de District. Par ailleurs 68,9% des ménages mettent en moyenne à peu près une heure pour atteindre la formation sanitaire la plus proche. Selon les ménages enquêtés, les problèmes de l'offre des services dans ce secteur se posent au niveau de l'insuffisance de médicaments dans les formations sanitaires, du coût élevé de l'accès aux soins de santé, des manquements liés au personnel de la formation sanitaire et de l'éloignement des formations sanitaires.

Quant au secteur de l'éducation, on note une faible présence des écoles de formation professionnelle dans la Commune. A part l'APEE qui intervient régulièrement pour réfectionner les salles de classes endommagées, les organisations des villages et le Maire de la Commune s'impliquent également à cette tâche. Le problème de l'offre de service en matière de l'éducation du cycle maternel se pose au niveau de l'insuffisance des écoles, insuffisance des équipements. Quant au cycle primaire le problème de l'offre de service se pose au niveau des insuffisances des salles de classe, des équipements et des manquements liés au personnel enseignant. Pour ce qui est de l'enseignement du cycle secondaire, le problème de l'éloignement des établissements secondaires sont remarqués, mais aussi l'insuffisance des salles de classe et des équipements et le cout élevé de la scolarité.

Au sujet des services rendus par la Commune, l'établissement d'acte de naissance est le service le plus sollicité. 13,9% des ménages ayant demandé ce service remarquent que le temps d'attente de service est long ou très long. Néanmoins les ménages disent n'avoir pas de visibilité sur les actions communales et trouvent qu'ils sont faiblement impliqués dans ces actions.

Eu égard aux différents résultats obtenus à la suite des traitements et analyses des données obtenues auprès des ménages de la Commune de Ngaoundéré 1er dans les différents secteurs que sont l'approvisionnement en eau, la santé, l'éducation et la fourniture des services par la Commune, les recommandations suivantes sont formulées :

Au niveau du secteur hydraulique.

L'amélioration de l'offre en eau potable est un impératif. Cette amélioration nécessite les actions suivantes :

- La construction des points d'eau potable supplémentaires dans l'espace communal en tenant compte des normes sectorielles et de l'équité ;
- La réhabilitation continue de tous les points d'eau potable en panne ;
- La redynamisation et ou la mise sur pied des comités de gestion des points d'eau sur toute l'étendue de la Commune ;
- L'octroi par la Commune d'un montant forfaitaire destiné au suivi et renforcement des capacités des comités de gestion des points d'eau potable et à l'entretien et maintenance des ouvrages et équipements hydraulique ;
- La sensibilisation des populations à contribuer à la gestion du point d'eau de la principale source publique auprès de laquelle elles s'approvisionnent ;
- L'implication des populations dans le suivi des entrepreneurs pendant la réalisation des points d'eau potable ;
- Le contrôle régulier de la qualité de l'eau.

Au niveau du secteur de la santé.

L'amélioration de l'offre de santé nécessite comme actions :

- La création, la construction et l'équipement de nouvelles formations sanitaires en tenant compte des normes sectorielles et de la carte sanitaire de la Commune ;
- L'approvisionnement en médicaments de qualité des formations sanitaires existantes ;
- L'affectation du personnel soignant compétent dans les formations sanitaires existantes ;
- L'amélioration des équipements dans les formations sanitaires existantes
- L'amélioration de la qualité des services rendus aux populations dans les formations sanitaires existantes
- La formation des COSA et des COGES des formations sanitaires.

Au niveau du secteur éducation.

L'amélioration des services d'éducation requiert les actions suivantes :

En ce qui concerne l'éducation de base, il est proposé :

- De la diminution des frais exigibles pour l'éducation ;
- Du rapprochement davantage des écoles maternelles et primaires des populations par la création, la construction et l'équipement des nouveaux établissements ;
- De la distribution des manuels scolaires dans les salles de classe aux niveaux maternel et primaire ;
- De l'équipement des écoles primaires en table-bancs et les écoles maternelles en chaises et tables pour enfants ;
- De la construction et équipement des nouvelles salles de classe dans les écoles primaires ;
- De la mise sur pieds d'un mécanisme du suivi de la régularité des enseignants.
- De la prise en charge des enseignants vacataires en vue d'améliorer la fréquence de présence des enseignants au niveau des écoles primaires ;

Au niveau du cycle d'enseignement secondaires les actions devront porter sur :

- La création, la construction et l'équipement des nouveaux établissements secondaires ;
- L'augmentation du personnel enseignant dans les établissements secondaires ;

En ce qui concerne le cycle de formation professionnelle, la création, la construction et l'équipement de plus des écoles de formation professionnelle.

Au niveau des services rendus par la Commune.

L'amélioration des services rendus dans l'institution communale nécessite :

- L'implication des populations dans la gestion communale ;
- L'amélioration de la communication entre les populations et la Commune sur la gestion des activités de la Commune ;
- L'amélioration de la transparence dans la gestion de la Commune ;
- La sensibilisation du personnel du service d'état civil sur les bonnes pratiques dans le fonctionnement de leur service ;

REFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

(PNDP), P. N. (2015). *Plan Communal de Développement(PCD), Ngaoundéré.* Ngaoundéré.
INS. (2018). *Enquête Démographique et Sociale (EDS),* . Cameroun: INS.

ANNEXES

Annexe 1 : Composition de la coordination technique nationale du ScoreCard

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

Annexe 2 : Composition de la coordination technique régionale du ScoreCard

Noms et prénoms	structure	Fonction	Contact
NANA MAADJOU	PNDP	Coordonnateur de la Cellule Régionale de l'Adamaoua	698498867
NGUEPNDJOP Suzi	PNDP	Responsable Régional de suivi-évaluation (Point focal)	699434477
YADJA TCHIWOU Marcel	PNDP	Chauffeur	698498875
KOULAGNA Joseph	PNDP	Chauffeur	698498877
DJETOUPOURI	Institut National des Statistiques (INS)	Chef d'agence de l'Adamaoua	695273562
WAHOUM Bruno Guillaume	SADER	Coordonateur National	697431061

Annexe 3 : Composition de l'équipe de l'OSC impliquée dans le ScoreCard

Noms et prénoms	structure	Fonction	Contact
WAHOUM Bruno Guillaume	SADER	Coordonateur National	697431061
WAGA Amoun	SADER	Consultant	699249859
GAMAPOU Laurent	MINEPAT	Statisticien/Consultant	694 67 49 40
GUIBOLLA Elias	SADER	Personnel d'appui	695 64 51 25
TSOP BRICE GAEL	MINEPAT	Statisticien/Consultant	691 13 08 98
MBELAWADZAI JOSEPH	MINEPAT	Statisticien/Consultant	691 26 68 58

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

Annexe 4 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport communal ScoreCard

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

Annexe 5 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE MENAGE

	Section I. IDENTIFICATION	
S1Q01	Région _____	|__|__|
S1Q02	Département _____	|__|__|
S1Q03	Commune _____	|__|__|__|
S1Q04	Lot de communes _____	|__|__|
S1Q05	Numéro séquentiel de la Zone de Dénombrement _____	|__|__|
S1Q06	Strate de résidence : _____ 1=Urbaine 2=Rurale	|__|
S1Q07	Nom de la localité _____	
S1Q08	Numéro de structure _____	|__|__|__|
S1Q08a	Numéro du ménage dans l'échantillon _____	|__|__|
S1Q09	Coordonnées GPS du ménage X_____Y_____Z _____	
S1Q10	Nom du chef de ménage_____	
S1Q11	Sexe du chef de ménage _____ 1=Masculin 2=Féminin	|__|
S1Q12	Nom de l'enquêté _____	
S1Q13	Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage (voir codes) _____	|__|
S1Q14	Sexe de l'enquêté : _____ 1=Masculin 2=Féminin	|__|
S1Q15	Age de l'enquêté (en année révolue) _____	|__|__|
S1Q16	Téléphone de l'enquêté _____	|__|__|__|__|__|__|__|__|_ _|__| -
S1Q17	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__| __|__|
S1Q18	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__| __|__|
S1Q19	Nom de l'enquêteur _____	
S1Q20	Nom du superviseur communal _____	
S1Q21	Résultat de la collecte _____ 01=Enquête complète 04=Absence d'un répondant compétent 02=Enquête incomplète 05=Logement vide ou pas de logement à l'adresse 03=Refus 96=Autres (à préciser) (Si la réponse est différente de 1 et 2, fin du questionnaire)	|__|__|
S1Q22	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	|__|

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

CODES S1Q13

1 = Chef de Ménage
2 = Conjoint (e) du Chef de Ménage
3 = Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)
4 = Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)
5 = Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)
6 = Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)
7= Domestique

Section II. EAU POTABLE

			1=oui 2=non 8=NSP
S2Q01	Quels types de point d'eau disposez-vous dans votre village/quartier ?	A. Puits avec pompe à motricité humaine B. Puits avec pompe électrique C. Puits à ciel ouvert D.Forage avec pompe à motricité humaine E.Forage avec pompe électrique F. Borne-fontaine G.Source H. Marre I.Réseau d'adduction d'eau J. Adduction en eau potable (CAMWATER) K.Rivière X. Autres-à préciser)_____	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S2Q01a	Votre principale source d'approvisionnement en eau est-elle publique ou privée ? 1=Publique 2=Privée Si 2 ⟶ S2Q18		|__|
S2Q02	Quelle est votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? (Une seule réponse) 01= Puits avec pompe à motricité humaine 04=Forages avec pompe à motricité humaine 02= Puits avec pompe électrique 03 = Puits à ciel ouvert 06 =Source 07 . = Rivière 04 =Forage avec pompe électrique 08=Adduction en eau potable 09 = Borne-fontaine 10 =Marre		|__|__|
S2Q03	Cette eau est-elle disponible toute l'année ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q04	Avez-vous accès à ce point d'eau à tout moment de la journée ? 1=Oui 2=Non Si oui ⟶ S2Q07		|__|
S2Q05	Si non, quelle est la fréquence quotidienne de disponibilité du point d'eau ? 1=Une fois ; 2=Deux fois ; 3=Trois fois		|__|
S2Q06	Cette fréquence correspond-elle à votre besoin courant en eau potable ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q07	Ce point d'eau a-t-il été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis …… ? 1=Oui 2=Non Si non ⟶ S2Q08		|__|
S2Q07a	Si votre point d'eau a été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ……, après combien de temps a-t-il été remis en service ? 1=Moins d'une semaine 2=Entre une semaine et un mois 3=Entre un mois exclu et trois mois 4=Plus de trois mois 5=Pas encore, si 5 ⟶ S2Q08		|__|
S2Q07b	Par qui a-t-il été remis en service ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Autre acteur de la remise en service du point d'eau ?	A= Commune B=Etat C=Une élite D=Le comité de gestion du point d'eau E=Chef de village/quartier F=CAMWATER/SNEC/CDE H = Ne sait pas X=Autres partenaires : _____	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S2Q08	Qui intervient dans la gestion, l'entretien et la maintenance (préventive et usuelle) du point d'eau ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Qui d'autre ? Autre intervenant ?	A=COGES B=Commune C=CAMWATER D=Communauté X=Autres	|__| |__| |__| |__| |__|
Si S2Q08 = A	***S2Q08a***	Votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES ? 1=Oui 2=Non si non allez à S2Q09	|__|
	S2Q08b	A quelle fréquence votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES (unité nombre) ? Unité 1= jour, 2= Semaine 3 =Mois 4 = Trimestre 5 =Semestre 6 = Année	|__| |__|__|
	S2Q08c	Quel est le montant de cette contribution financière de votre ménage au fonctionnement du COGES (FCFA) ?	|__|__|__|__|__|

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

Section II. EAU POTABLE			
	S2Q08d	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Insignifiant	|__|
S2Q09	A quelle distance moyenne du ménage se trouve votre principale source publique d'approvisionnement en eau (unité, nombre) ? 1= m 2= Km		|__| |__|__|__|
S2Q10	Combien de minutes en moyenne vous faut-il à pied pour arriver au point d'eau		|__|__|__|
S2Q11	Quel est le temps moyen en minutes d'attente au point d'eau ?		|__|__|__|
S2Q12	Quelle appréciation faites-vous du service rendu par votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? 1.Très bon 2. Bon 3. Passable 4. Mauvais 5. Très mauvais		|__|
S2Q13	Cette eau a-t-elle une odeur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois …3=Jamais 8=NSP		|__|
S2Q14	Cette eau a-t-elle un goût ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP		|__|
S2Q15	Cette eau a-t-elle une couleur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP		|__|
S2Q16	Combien de personnes avez-vous l'habitude de trouver à ce point d'eau ?		|__||__||__|
S2Q17	Avez-vous exprimé à titre individuel ou collectif un besoin en matière d'approvisionnement public en eau potable au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis …… ? 1=Oui 2=Non Si non S2Q~~18~~ →		|__|
S2Q17a	A qui vous êtes-vous adressé ? (Plusieurs réponses possibles) Autre ?	A. Maire (commune) B. Etat (sectoriels) C. Une élite D. Le comité de gestion du point d'eau E. Chef de village/quartier F. Autorités administratives G. CAMWATER/SNEC/CDE X. Autres partenaires : _____	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S2Q17b	Votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=Oui 2= Non 3=En cours d'étude si 2 ou 3 → S2Q18		|__|
S2Q17c	Si vous avez-eu une réponse favorable, après combien de temps votre besoin a-t-il été satisfait (unité nombre) ? 1 =minutes, 3 =heures, 4 = jour, 5 = semaine, 6 = mois, 7 = année		|__||__|__|
S2Q18	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec l'approvisionnement public en eau potable dans votre village / quartier ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2= Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 → S2Q20.		|__|
S2Q19	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage en ce qui concerne l'approvisionnement public en eau potable dans votre village (plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Eloignement du point d'eau B. Mauvaise qualité de l'eau C. Insuffisance des points d'approvisionnement en eau D. Mauvaise gestion du point d'eau E. Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne F. Coût élevé de l'approvisionnement en eau X. Autres à préciser : _____	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S2Q20	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	A. Points d'eau supplémentaires	
		A1 Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire	|__|
		A2 Donation du site de construction d'un point d'eau	|__|
		A3 Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..)	|__|
		B. Amélioration de la gestion des points d'eau existants	
		B1 Redynamisation/mise en place du COGES	|__|
		B2. Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau	|__|
		B3 Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES	|__|
		B4 Suivi de la production des compte-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES	|__|
		B5 Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau	|__|
		C. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants	
		C1 Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité	|__|
		C2 Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau	|__|
		X. Autres à préciser _____	|__|

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

Section III. SANTE			
S3Q01	Quel type de formation sanitaire existe-t-il dans votre village/quartier ?	1=Oui 2=Non 8=NSP	
		A. Centre de santé intégrée	|__|
		B. Centre Médical d'Arrondissement	|__|
		C. Hôpital de district	|__|
		D. Hôpital régional	|__|
		E. Hôpital de référence	|__|
		F. Formation de santé privé	|__|
		X. Autres (à préciser)	|__|
S3Q01a	Dans quel type de formation sanitaire vous rendez-vous le plus fréquemment pour votre prise en charge sanitaire ? 1= Publique 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si S3Q01=1 passer à S3Q02 Si S3Q01= 2 ou 3 continuer		|__|
S3Q01b	Quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ces formations ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Distance	|__|
		B. Coût	|__|
		C. Accueil	|__|
		D. Qualité des soins	|__|
		E. Disponibilité du personnel	|__|
		F. Disponibilité de médicaments	|__|
		X. Autres à préciser :	|__|
S3Q01c	Vous arrive-t-il de fréquenter des formations sanitaires publiques pour obtenir des soins ? 1=Oui 2=Non Si Non, passer à la section suivante		|__|
S3Q02	Quelle est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé ? 1= CS/CSI 2= Hôpital/CMA 3= Hôpital de district 4. Hôpital de régional 5. Hôpital de référence		|__|
S3Q02a	Cette formation sanitaire est-elle la plus proche de votre ménage ? 1=Oui 2=Non		|__|
S3Q02b	A quelle distance de votre ménage se trouve cette formation sanitaire (unité et nombre) ? Code unité : 1= m 2= Km		|__||__|__|
S3Q02c	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour atteindre cette formation sanitaire à pied lorsque vous êtes en bonne santé ? (unité et nombre) Code unité : 1=minute 2=heure		|__||__|__|__|
Les questions S3Q03 à S3Q11 portent sur la dernière fois qu'un membre de votre ménage s'est rendu à cette formation sanitaire la plus proche.			
S3Q03	Le personnel soignant était-il présent ? 1=Oui 2=Non		|__|
S3Q04	Le petit matériel était-il toujours disponible ? (Plusieurs réponses services).	1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	|__|
		A. ciseaux	|__|
		B. Seringues	|__|
		C. Alcool	|__|
		D. Coton	|__|
		E. Bétadine	|__|
		F. Thermomètre	|__|
		G. tensiomètre	|__|
		H. Balance	|__|
		I. Gants	|__|
		X. Autres à préciser :	|__|
S3Q05	Cette formation sanitaire disposait-t-elle des services suivants ? (Plusieurs réponses possibles). Autre service ? Si non, allez à S10.	1=Oui 2= Non 8=NSP	
		A. Maternité	|__|
		B. Pédiatrie	|__|
		C. Laboratoire	|__|
		D. Petite Chirurgie	|__|
		E. Hospitalisation	|__|
		X. Autres à Préciser :_____	|__|
S3Q06	Combien avez-vous payé pour sa consultation ordinaire ? (Frais de session) montant en Francs CFA		|__||__||__||__||__|
S3Q07	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Faible		|__|

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

Section III. SANTE			
S3Q08	En plus des frais de session, le personnel a-t-il exigé d'autres frais non autorisés pour vous servir (monétaire, surfacturage, matériel, etc.) ? 1=Oui 2=Non		|__|
S3Q09	Comment cette personne a jugé l'accueil du personnel soignant de cette formation sanitaire ? 1=Bon 2=Passable 3=Mauvais		|__|
S3Q10	Existe-t –il dans cette formation sanitaire un point d'approvisionnement en médicaments (pharmacie/pro-pharmacie) ? 1=Oui 2=Non 8= NSP **Si non S3Q12** ⟶		|__|
S3Q11	Les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité y étaient–ils toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		|__|
S3Q12	Cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage permet-elle de résoudre la plupart des problèmes de santé que vous rencontrez dans votre ménage ? 1=Oui 2=Non		|__|
S3Q13	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de santé délivrés dans cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage ? (Encerclez une seule réponse) 1=Très satisfait 2=Satisfait 3=Passable 4=Insatisfait 5=Très Insatisfait Si 1 ou 2 allez à S3Q15		|__|
S3Q14	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage sur les services reçus de la formation sanitaire fréquentée ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Eloignement des formations sanitaires B. Mauvaise qualité des services offerts C. Absentéisme du personnel D. Mauvaise qualification du Personnel de la formation sanitaire E. Monnayage des soins F. Insuffisance de médicaments G. Mauvaise qualité des équipements H. Insuffisance des équipements I. Coût élevé de l'accès aux soins de santé X. Autres (à préciser) : _____	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S3Q15	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service de santé ? (Plusieurs réponses). Autre action ?	A. Formations sanitaires supplémentaires A1 Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles A2 Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires B. Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires existantes B1. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires B2. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires Amélioration de la gestion des FOSA . La redynamisation du COSA/COGE . L'approvisionnement en médicaments et dotation en équipements . L'accueil et la prise en charge des patients . La maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière . Plaidoyer pour l'affectation du personnel . Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical Réduction du coût d'accès aux soins de santé . Subvention de la COSA D2. Le Développement de partenariats publics-privés D3. La négociation des jumelages et intercommunalités X. Autres à préciser	 |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|

Section IV. EDUCATION					
S4Q01	Combien d'enfants dans votre ménage ont un âge compris entre 3 et 24 ans ? Si aucun, allez à la section suivante.				|__|__|
Noms des enfants du ménage dont l'âge est compris entre 3 et 24 ans		_____	_____	_____	_____
S4Q02	« Nom » fréquente –t-il une école au cours de l'année 2021/2022 ? 1 = Oui 2 = Non	|__|	|__|	|__|	|__|

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

Section IV. EDUCATION						
S4Q03	Dans quel cycle d'enseignement fréquente « nom » 1= Maternel 2= Primaire 3 = Secondaire 1er cycle 4 = Secondaire 2ème cycle 5 = Professionnelle		|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q04	Dans quel ordre d'enseignement ? 1= Public 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si Public, passez à l'enfant suivant		|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q05	Si privé laïc ou privé confessionnel, quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ce type d'établissement ? 1=oui 2=non	Eloignement	|__|	|__|	|__|	|__|
		Coût	|__|	|__|	|__|	|__|
		Qualité de l'éducation	|__|	|__|	|__|	|__|
Cycle d'enseignement			***Maternel***	***Primaire***	***Secondaire***	***Formation professionnelle***
S4Q06	Votre village/quartier dispose-t-il du cycle d'enseignement public « Nom du cycle » d'enseignement public ? 1=Oui 2=Non. Si non, passez au cycle suivant		|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q07	Cet établissement scolaire public du/de (nom du cycle) est-il le plus proche ? 1=Oui 2=Non		|__|	|__|	|__|	|__|
Pour un cycle donné, les questions S4Q08 à S4Q24b s'adressent à l'enfant du ménage qui aura été sélectionné						
Cycle d'enseignement			***Maternel***	***Primaire***	***Secondaire***	***Formation professionnelle***
S4Q08	A quelle distance de votre ménage se trouve l'établissement scolaire du cycle (nom du cycle) que fréquente votre enfant ? (Unité/temps) 1 = m 2 = Km		|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|
S4Q09	Quel est le temps moyen mis par l'enfant de votre ménage pour se rendre à pieds à l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) qu'il fréquente ? (unité/temps) 1 = minutes 2 = heures		|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

Section IV. EDUCATION						
S4Q10	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquente l'enfant de votre ménage a-t-il un cycle complet ? (Distinguer le premier cycle du second cycle) 1=Oui 2=Non	|__|	|__|	|__|	|__|	
S4Q11	Le centre de formation professionnelle que fréquente l'enfant de votre ménage, dispose-t-il d'un atelier complet correspondant à leurs disciplines ? 1=Oui 2=Non 8=NSP				|__|	
S4Q12	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage a-t-il une salle par niveau de classe ? 1=Oui 2=Non	|__|	|__|	|__|	|__|	
S4Q13	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, tous les élèves sont-ils assis sur un banc ? 1=Oui 2=Non	|__|	|__|	|__|	|__|	
S4Q14	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, procède-t-on à la distribution des livres scolaires aux élèves ? 1=Oui 2=Non	|__|	|__|			
S4Q15	Combien d'élèves en moyenne contient la (les) classe (s) dans la(les)quelle(s) l'enfant du ménage est scolarisés dans le (nom du cycle) ?	|__|__|__|	|__|__|__|	|__|__|__|	|__|__|__|	
S4Q16	Comment appréciez-vous la fréquence de présence des enseignants dans la (les) classe (s) du/de (nom du cycle) dans la(les)quelle(s) l'enfant de votre ménage est scolarisé ? 1=Régulier 2=Moyennement régulier 3=Irrégulier	|__|	|__|	|__|	|__|	
S4Q17	Participez-vous aux activités de l'APEE (Réunion) ? 1= Oui 2=Non Si 1 aller à S4Q18	|__|	|__|	|__|		
S4Q17a	Pourquoi ? (Plusieurs choix possibles). Autre raison ?					
	A. Non-respect des horaires	|__|	|__|	|__|	
	B. Durée	|__|	|__|	|__|	
	C. Réunion d'information et non d'échanges	|__|	|__|	|__|	
	D. Non reddition des comptes	|__|	|__|	|__|	
	X. Autres (à préciser)	|__|	|__|	|__|	

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

Section IV. EDUCATION					
S4Q18	Combien payez-vous en moyenne pour les frais exigibles (inscription, APEE) de cet enfant de votre ménage dans le (nom du cycle) au cours d'une année ? (inscrire le montant moyen)	Inscription --------- (en FCFA) APEE ---------- (en FCFA) Autres frais ---------- -----(en FCFA) Total des frais exigibles ----------	Inscription ------- --(en FCFA) APEE ---------- ---(en FCFA) Autres frais ------ ---------(en FCFA) Total des frais exigibles --------	Inscription -------- -(en FCFA) APEE ---------- --(en FCFA) Autres frais ------- --------(en FCFA) Total des frais exigibles ---------	Inscription ---------(en FCFA) APEE ----------(en FCFA) Autres frais ---------- (en FCFA) Total des frais exigibles ----------
S4Q19	Comment jugez-vous ces montants ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Faible	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q20	En plus des frais exigibles, votre ménage a-t-il payé des frais supplémentaires au personnel de l'établissement scolaire du (nom du cycle) pour qu'on admette l'enfant du ménage à l'école ? 1=Oui 2=Non	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q21	Lorsque les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) de l'école du (nom du cycle) dans laquelle cet enfant du ménage fréquente, sont endommagées, qui s'occupe des réfections ? Autre intervenant ? A. L'APEE B. Le Maire (Commune) C. Une organisation du village D. Le MINEDUB/MINESEC/MINEFOP E. Les Elites X. Autres partenaires (à préciser) _____	 |__| |__| |__| |__| |__| |__|	 |__| |__| |__| |__| |__| |__|	 |__| |__| |__| |__| |__| |__|	 |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S4Q22	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de l'éducation dans le (nom du cycle) dans votre village / quartier ? (Une seule réponse possible) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 ⟶ ***S4Q24a***	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q23	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services de l'éducation dans le (nom du cycle) ? (Plusieurs réponses possibles) Autre raison ? A. Eloignement de l'établissement B. Insuffisance de salles de classe C. Insuffisance d'équipements	 |__| |__| |__|	 |__| |__| |__|	 |__| |__| |__|	 |__| |__| |__|

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

Section IV. EDUCATION					
	D. Insuffisance des écoles	|__|	|__|	|__|	|__|
	E. Manquements liés au Personnel				
	E1. Assiduité,	|__|	|__|	|__|	|__|
	E2. Ponctualité	|__|	|__|	|__|	|__|
	E3. Qualité des enseignements	|__|	|__|	|__|	|__|
	F. Absence de distribution de manuels scolaires	|__|	|__|	|__|	|__|
	G. Mauvais résultats	|__|	|__|	|__|	|__|
	H. Coûts élevés de la scolarité	|__|	|__|	|__|	|__|
	X. Autres à préciser	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q24a	Dans laquelle de ces actions au niveau communal votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?				
	A. Prime d'excellence aux écoles	|__|	|__|	|__|	|__|
	B. Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	|__|	|__|	|__|	|__|
	C. Suivi rapproché des relations parents/enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	D. Restauration de l'autorité des enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	E. Formation des enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	F. Plaidoyer pour l'affection du personnel	|__|	|__|	|__|	|__|
	X. Autres (à préciser) _____	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q24b	Dans laquelle de ces actions au niveau communautaire votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?				
	A. Participation aux activités de l'école	|__|	|__|	|__|	|__|
	B. Prime aux bons enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	C. Dénonciation des enseignants indélicats	|__|	|__|	|__|	|__|
	D. Renforcement des relations parents-enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	E. Acquittement des cotisations	|__|	|__|	|__|	|__|
	F. Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	|__|	|__|	|__|	|__|
	G. Diffusion des compte-rendus de la gestion de l'APEE	|__|	|__|	|__|	|__|
	H. Diffusion des bonnes pratiques	|__|	|__|	|__|	|__|
	I. Contrôle de la présence régulière des enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	X. Autres (à préciser)	|__|	|__|	|__|	|__|

Section V. SERVICES COMMUNAUX

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

Section V. SERVICES COMMUNAUX							
Services communaux ↓	***S5Q01*** Avez-vous eu à demander (nom de service) à la commune dans les 12 derniers mois, c'est-à dire depuis …… . ? 1=Oui 2=Non → le service suivant	***S5Q02*** Comment avez-vous été accueilli lors de votre passage à la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Bien 2=Indifférent 3=Mal	***S5Q03*** Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune ? (Unités, nombres) 0 = en cours, 1 =minutes, 2 =heures, 3 = jour, 4 = semaine, 5 = mois, *Si S5Q03=en cours passer à S5Q03a* *Si autre réponse, passer directement à S5Q04*	***S5Q03a*** Depuis combien de temps avez-vous sollicité ce service ? (Unités, nombres) 1 = jour, 2 = semaine, 3 = mois, 4 = année	***S5Q04*** Comment jugez-vous ce temps ? 1=Raisonnable 2=Long 3=Très long *Si S5Q04=1* → *S5Q06*	***S5Q05*** Si S5Q04=2 ou 3, qu'est ce qui en était la cause selon vous ? 1=Personnel indisponible/absent 2=Absence de matériel de travail 3=incompétence du personnel 4 = Mauvaise organisation des services 5=refus de Corrompre 6=Autres (à préciser) _____	***S5Q06*** Avez-vous été obligé de payer des frais non autorisés pour avoir ce service ? 1=Oui 2=Non
Acte de naissance	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Acte de décès	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Acte de mariage	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Légalisation des documents officiels	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Délivrance des documents d'Urbanisme	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Aménagement des voiries	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Gestion des déchets /assainissement	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Hygiène et salubrité	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Aménagement des espaces verts et de loisir	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Transport public	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Eclairage public	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Aménagement des aires de jeux	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Certificat de domicile	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Validation des plans de localisation	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Authentification des documents	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Informations	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	
Autres (à préciser) _____	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

Section V. SERVICES COMMUNAUX			
S5Q07	Vous ou un membre du ménage a-t-il participé aux assemblées communautaires en vue de réfléchir sur les problèmes et les priorités de développement du village / quartier initiées par la commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		|__|
S5Q08	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé du montant du budget annuel de votre commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		|__|
S5Q08a	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des actions programmées par la commune au cours de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		|__|
S5Q09	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des dépenses et recettes de la commune de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		|__|
S5Q10	La commune accompagne-t-elle votre village/quartier dans les actions de développement (animation communautaire, suivi des comités de concertation, suivi des comités de gestion, mise en place des structures de suivi du développement villageois, réalisation de vos microprojets, mise en œuvre des solutions endogènes etc.) ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		|__|
S5Q11	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		|__|
S5Q12	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services rendus par la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Très Satisfait 2 = Satisfait 3=Indifférent 4=insatisfait 5 = très insatisfait Si 1, 2 ou 3 allez à S5Q14		|__|
S5Q13	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services communaux ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers B. Non information des populations de la gestion communale C. Manquements liés au Personnel communal C1. Absentéisme du personnel C2. Corruption C3. Mauvais accueil C4. Manque de professionnalisme D Méconnaissance des actions menées par la commune E Manque de confiance envers l'exécutif municipal F. Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints) X. Autres (à préciser) _____	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S5Q14	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'équipe communale ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	A. Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté B. Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion C. Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes) D. Consultation du babillard de la commune H. Interventions dans les radios communautaires H1 Animation des tranches d'antenne H2 Suivi des tranches horaires dédiées H3 Sensibilisation pour les écoutes groupées H4 Adhésion à des groupes d'écoute I. Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune X. Autres (à préciser) : _____	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|

Observations sur l'enquête

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

Section 1 : Identification		
S1Q01	Région _____	|__|__|
S1Q02	Département _____	|__|__|
S1Q03	Lot de Communes _____	|__|__|
S1Q04	Commune _____	|__|__|__|
S1Q05	Fonction du répondant : 1. Inspecteur 2. Chef de bureau 3. Autre personnel _____	|__|
S1Q06	Téléphone du répondant _____	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q09	Nom du superviseur communal _____	
S1Q10	Coordonnées GPS de l'Inspection X _____ Y_____ Z_____	|__|
S1Q11	Résultat de la collecte _____ 1=Enquête complète 3=Refus 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent 6=Autres (à préciser)	|__|
S1Q12	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	|__|

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des écoles maternelles et primaires

Cycle	**S2Q01 :** Combien d'écoles la carte scolaire prévoit-elle dans la commune dans le cycle ?	**S2Q02 :** Connaissez-vous le nombre d'écoles dans le cycle ? 1=Oui 2=Non Si S2Q02=2 allez au cycle suivant	**S2Q03 :** Combien d'écoles compte effectivement la commune dans le cycle ?	**S2Q04 :** Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en éducation de base de la commune dans le cycle ? 1=Oui 2=Non	**S2Q05 :** Combien d'écoles disposent d'une Associations des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) fonctionnelles dans le cycle ?	**S2Q06 :** Combien d'écoles parents compte la commune dans le cycle ?
Maternel	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
Primaire	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|

Cycle	**Ordre d'enseignement**	**S2Q07 :** Dans votre commune, « l'ordre d'enseignement » existe-t-il dans « le cycle » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q06=2 allez à l'ordre suivant	**S2Q08 :** Combien d'écoles compte la commune dans l' « ordre d'enseignement » du « cycle » ?	**S2Q09 :** Combien d'écoles sont non opérationnelles dans l' « ordre d'enseignement » du « cycle » ?	**S2Q10 :** Combien d'écoles disposent de salles de classe en matériaux définitif dans l' « ordre d'enseignement » du cycle ?
Maternel	A. Public	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
	B. Privé laïc	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
	C. Privé confessionnel	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
	D. Ecole de parents	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
Primaire	A. Public	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
	B. Privé laïc	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
	C. Privé confessionnel	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
	D. Ecole de parents	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|

S2Q11	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par une école selon les normes d'élaboration de la carte scolaire ?	|__|__|__|
S2Q12	Combien d'écoles primaires de la commune sont à cycle complet (disposant des trois niveaux : Initiation, Cours élémentaire et Cours moyen) ?	|__|__|__|__|
S2Q13	Y a-t-il des écoles primaires dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant d'enseignants ? 1=Oui 2=Non	|__|
S2Q13a	Si Oui à S2Q13, combien ?	|__|__|__|__|

QUESTIONNAIRE DELEGATION DEPARTEMENTALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

Section 1 : Identification

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

S1Q01	Région _____	|__|__|
S1Q02	Département _____	|__|__|
S1Q03	Lot de Communes _____	|__|__|
S1Q04	Commune _____	|__|__|__|
S1Q05	Fonction du répondant 1. DD 2. Chef Serv 3. Chef de bur 4. Cadre 6. Autres _____	|__|
S1Q06	Téléphone du répondant _____	|__|__|__|__|__|__|__|_ _|__|
S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__| __|__|
S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__| __|__|
S1Q09	Nom du superviseur communal _____	
S1Q10	Coordonnées GPS de la DD/MINESEC X _____ Y_____	|__|
S1Q11	Z_____	……|__|
	Résultat de la collecte _____ 1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser) 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q12	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	|__|

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des établissements secondaires

Ordre d'enseignement	**S2Q01 :** Dans la commune, « l'ordre d'enseignement » existe-t-il dans l'enseignement secondaire ? 1=Oui 2=Non Si non allez à l'ordre suivant	**S2Q02 :** Combien d'établissements du secondaire compte la commune dans l' « ordre d'enseignement » ?	**S2Q03 :** Combien d'établissements du secondaire dans la Commune sont non opérationnels dans l' « ordre d'enseignement » ?	**S2Q04 :** Combien d'établissements du secondaire dans la Commune disposent de salles de classe en matériaux définitifs dans l' « ordre d'enseignement » ?
A. Public	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
B. Privé laïc	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
C. Privé confessionnel	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|

S2Q05	Combien d'établissements du secondaire la carte scolaire prévoit-elle dans la commune ?	|__|__|__|__|
S2Q06	Connaissez-vous le nombre d'établissements du secondaire dans la commune ? 1=Oui 2=Non Si S2Q06=2 allez au S2Q09	|__|
S2Q07	Combien d'établissements du secondaire compte effectivement la commune ?	|__|__|__|__|
S2Q08	Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en éducation de la commune dans les enseignements secondaires ? 1=Oui 2=Non	|__|
S2Q09	Combien d'établissements du secondaire disposent d'une Association des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) fonctionnelle ?	|__|__|__|__|
S2Q10	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par un établissement du secondaire selon les normes d'élaboration de la carte scolaire ?	|__|__|__|
S2Q11	Combien d'établissements du secondaire dans la commune sont à cycle complet (premier cycle et second cycle) ?	|__|__|__|
S2Q12	Y a-t-il des établissements du secondaire dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant d'enseignants ? 1=Oui (Si Oui, combien) 2=Non	|__||__|__|__ |__|

QUESTIONNAIRE DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEE

Section 1 : Identification

S1Q01	Région _____	|__|__|
S1Q02	Département _____	|__|__|
S1Q03	Lot de Communes _____	|__|__|
S1Q04	Commune _____	|__|__|__|
S1Q05	Fonction du répondant 1. DD 2. Chef Serv 3. Chef de bur 4. Cadre 6. Autres _____	|__|
S1Q06	Téléphone du répondant _____	|__|__|__|__|__|__|__|_ _|__|
S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__| __|__|

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q09	Nom du superviseur communal _____	
S1Q10	Coordonnées GPS de la DD/MINEE X	|__|
S1Q11	_____Y_____Z_____	
	Résultat de la collecte _____ 1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser) 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	|__|
S1Q12	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	|__|

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable

Type de point d'eau potable	**S2Q01 :** La commune dispose-t-elle de ce point d'eau ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	**S2Q02 :** Combien de points d'eau potable de ce type compte la commune ?	**S2Q03 :** Combien de points d'eau potable de ce type sont fonctionnels dans la commune ?	**S2Q04 :** Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion ?	**S2Q05 :** Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel ?
A. Puits avec pompe à motricité humaine	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
B. Puits avec pompe électrique	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
C. Forages avec pompe à motricité humaine	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
D. Forage avec pompe électrique	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
E. Borne-fontaine	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
F. Source	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
G. Réseau d'adduction d'eau communal	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
H. Adduction en eau potable (CAMWATER)	|__|				

S2Q06	Selon vous, les besoins en eau dans la commune sont-ils entièrement couverts ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q07	Tous les villages / quartiers sont-ils approvisionnés en eau potable ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q08	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas suffisamment approvisionnés en eau potable ?		|__|__|__|
S2Q09	La commune dispose-t-elle d'un service de gestion de l'eau potable ? 1=Oui 2=Non si non fin du questionnaire		|__|
S2Q09a	Ce service de gestion de l'eau potable accompagne-t-il les mécanismes communautaires d'entretien et de gestion des points d'eau potable ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q09b	En quoi consiste cet accompagnement ?	A. Suivi technique 1=Oui 2=Non	|__|
		B. Appui financier 1=Oui 2=Non	|__|
		C. Renforcement des capacités 1=Oui 2=Non	|__|
		D. Appui logistique 1=Oui 2=Non	|__|
		X. Autres (à préciser) _____	|__|

QUESTIONNAIRE COMMUNE

Section 1 : Identification

S1Q01	Région _____	|__|__|
S1Q02	Département _____	|__|__|
S1Q03	Lot de Communes _____	|__|__|
S1Q04	Commune _____	|__|__|__|
S1Q05	Votre commune compte combien de villages / quartiers ?	|__|__|__|
S1Q06	Quel est l'effectif de la population de votre commune ? (Préciser l'année de référence)	|__|__|__|__|__|__|
S1Q07	Votre commune connait-elle l'effectif de la population par village ? 1=Oui 2=Non	|__|
S1Q08	Fonction du répondant : 1. Maire 2. Adjt au Maire 3. SG 4. RM 5. CCD 6. Autres_____	|__|
S1Q09	Téléphone du répondant _____	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

S1Q10	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q12	Nom du superviseur communal _____	
S1Q13	Coordonnées GPS de la commune X _____Y_____Z_____	|__|
S1Q14	Résultat de la collecte _____ 1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser) 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q15	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	|__|

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable					
Type de point d'eau potable	**S2Q01 :** Votre commune dispose-t-elle de ce point d'eau ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	**S2Q02 :** Combien de points d'eau potable de ce type compte votre commune ?	**S2Q03 :** Combien de points d'eau potable de ce type sont fonctionnels dans votre commune ?	**S2Q04 :** Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion ?	**S2Q05 :** Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel ?
A. Puits avec pompe à motricité humaine	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
B. Puits avec pompe électrique	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
C. Forages avec pompe à motricité humaine	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
D. Forage avec pompe électrique	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
E. Borne-fontaine	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
F. Source	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
G. Réseau d'adduction d'eau communal	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
H. Adduction en eau potable (CAMWATER)	|__|				

S2Q06	Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en eau dans la commune ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q07	Tous les villages / quartiers sont-ils approvisionnés en eau potable ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q08	Dans votre commune, combien de villages / quartiers ne sont pas suffisamment approvisionnés en eau potable ?		|__|__|__|
S2Q09	Votre commune dispose-t-elle d'un service de gestion de l'eau potable ? 1=Oui 2=Non si non allez à la section 3		|__|
S2Q09a	Ce service de gestion de l'eau potable accompagne-t-il les mécanismes communautaires d'entretien et de gestion des points d'eau potable ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q09b	En quoi consiste cet accompagnement ?	A. Suivi technique 1=Oui 2=Non	|__|
		B. Appui financier 1=Oui 2=Non	|__|
		C. Renforcement des capacités 1=Oui 2=Non	|__|
		D. Appui logistique 1=Oui 2=Non	|__|
		X. Autres (à préciser) _____	|__|

Section 3 : Services communaux			
Nature du service	**S3Q01 :** Votre commune offre-t-elle « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type suivant	**S3Q02 :** Y a-t-il un délai fixé et connu pour offrir « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type suivant	**S3Q03 :** Quel est en jours le délai fixé pour offrir « le service » Unité / Temps
A. Etablissement d'actes d'état-civil	|__|	|__|	|__|__|
B. Délivrance des documents d'urbanisme	|__|	|__|	|__|__|
C. Aménagement des voiries	|__|	|__|	|__|__|
D. Gestion des déchets / Assainissement	|__|	|__|	|__|__|
E. Légalisation des documents	|__|	|__|	|__|__|

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

F. Authentification des documents	|__|	|__|	|__|__|
G. Hygiène et salubrité	|__|	[redacted]	
H. Aménagement des espaces verts et de loisirs	|__|		
I. Aménagement des aires de jeux	|__|		
J. Eclairage public	|__|		
K. Transport public	|__|		
L. Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	|__|		
X. Autres (à préciser) _____	|__|		

QUESTIONNAIRE DISTRICT SANTE

Section 1 : Identification		
S1Q01	Région _____	|__|__|
S1Q02	Département _____	|__|__|
S1Q03	Numéro du Lot de Communes _____	|__|__|
S1Q04	Commune _____	|__|__|__|
S1Q05	Combien de villages / quartiers de la commune se trouvent dans votre district de santé ?	|__|__|__|
S1Q06	Quel est l'effectif de la population de la commune se trouvant dans votre district de santé ?	|__|__|__|__|__|__|
S1Q07	Connaissez-vous la population par village de la commune se trouvant dans votre district de santé ? 1=Oui 2=Non	|__|
S1Q08	Fonction du répondant 1. Chef de District 2. Autre personnel _____	|__|
S1Q09	Téléphone du répondant _____	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
S1Q10	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q12	Nom du superviseur communal _____	
S1Q13	Coordonnées GPS du district de santé X _____ Y_____ Z_____	|__|
S1Q14	Résultat de la collecte _____ 1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser) 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q15	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	|__|

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Formations sanitaires										
Type de formations sanitaires	***S2Q01 :*** la formation sanitaire de ce type existe-t-elle dans la commune ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	***S2Q02 :*** Combien de formations sanitaires de ce type avez-vous dans la Commune ?	***S2Q03 :*** Combien de formations sanitaires de ce type sont non fonctionnelles ?	***S2Q04 :*** Combien de formations sanitaires de ce type disposent d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels ?	***S2Q05 :*** La formation sanitaire de ce type bénéficie-t-elle de l'accompagnement de la Commune pour son entretien et sa gestion ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	***S2Q06 :*** En quoi consiste cet accompagnement ?				
						A. Suivi technique	B. Appui financier	C. Renforcement des capacités	D. Appui logistique	X. Autres (à préciser)
A. Centre de santé / Centre de santé intégrée	|__|	|__|__|__|	|-__|__|__|	|__|__|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
B. Centre Médical d'Arrondissement	|__|	|__|__|__|	|-__|__|__|	|__|__|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
C. Hôpital de district	|__|	|__|__|__|	|-__|__|__|	|__|__|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
D. Hôpital régional	|__|	|__|__|__|	|-__|__|__|	|__|__|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
E. Hôpital de référence										
F. Formation sanitaire privée	|__|	|__|__|__|	|-__|__|__|	|__|__|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
X. Autres (à préciser) _____	|__|	|__|__|__|	|-__|__|__|	|__|__|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
S2Q07	Selon vous, le nombre de formations suffit-il pour couvrir les besoins sanitaires dans la commune ? 1=Oui 2=Non					|__|				
S2Q08	Tous les villages / quartiers de la commune sont-ils couverts par une formation sanitaire ? 1=Oui 2=Non. Si oui, fin du questionnaire					|__|				
S2Q09	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par une formation sanitaire selon les normes requises ?					|__|__|__|				

Annexe 6 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements

(Mettre dans le cahier de charge de ce comité, la dissémination du mode opératoire de conduite des changements et du plan d'actions)